

Notaires

Magazine immobilier et juridique offert par votre notaire

LIMOUSIN

Déc. 2020/Janv. 2021 n° 69



Nouvelle année



ADRESSEZ LA LISTE



DE VOS PROJETS



VOTRE NOTAIRE



ACQUISITION OU CONSTRUCTION
LA RÉPONSE EN 5 CRITÈRES CLÉS

DONS AUX ASSOCIATIONS
FAITES RIMER GÉNÉROSITÉ ET FISCALITÉ



p.22



p.22



p.27



p.28



p.29

CAFPI, LEADER DU COURTAGE EN CRÉDIT IMMOBILIER, LANCE LE CONTRAT DE GARANTIES

CONTRAT DE GARANTIES 
by CAFPI

Dans la vie, réaliser ses rêves se fait d'instinct. Mais pour s'engager dans le financement de son projet mieux vaut être bien accompagné. Avec son CONTRAT DE GARANTIES, Cafpi propose 5 engagements au service du financement de vos projets et vous permet d'envisager l'avenir en toute sérénité.

CAFPI, 5 lettres et 5 engagements :

C comme Conseils. Notre réseau de plus de 1000 professionnels experts en crédit immobilier vous apportent **le meilleur conseil pour la recherche de financement de votre projet** (crédit immobilier, regroupement de crédits, crédit professionnel, crédit international, assurance emprunteur, crédit conso, crédit Pro...). Nous vous aidons à **mieux comprendre toutes les étapes** de votre projet (décryptage des offres, taux, assurances...). Et sur cafpi.fr, en faisant votre simulation depuis chez vous, vous obtenez un **avis de faisabilité gratuit et immédiat** de votre projet.

A comme Accompagnement. Chez CAFPI, vous avez un **interlocuteur unique**, présent sur toutes les étapes de votre projet **jusqu'à la signature chez le notaire**. Vous êtes ainsi **plus libre** en gagnant du temps sur les démarches administratives et vous avez **l'esprit plus tranquille** car il se charge de vous accompagner avec tous les intermédiaires (banques, notaires, etc.).

F comme Financement. Après une **étude, gratuite et sans engagement**, de votre situation, nous vous délivrons un « **certificat de fai-**



sabilité financière » pour préparer votre recherche immobilière en toute sérénité. Chez CAFPI, nous ne percevons nos honoraires que lorsque les fonds de votre prêt sont débloqués. Nous vous offrons la **garantie du meilleur tarif** correspondant à votre projet, **proposé par une centaine de banques et assureurs partenaires**. Nous pouvons également vous proposer des **contrats d'assurances parmi les plus couvrants du marché**.

P comme Proximité. Votre courtier expert CAFPI est à votre disposition et au plus près de vous : en

visioconférence, par téléphone ou dans l'agence CAFPI la plus proche de chez vous.

I comme Implication. vous souhaitez acquérir un nouveau bien et vous avez **déjà été client CAFPI ? Sachez que vous pouvez** bénéficier de notre **offre fidélité*** en recevant une remise de 150 € sur les honoraires de la nouvelle transaction. Et si vous connaissez des proches qui ont un projet immobilier en tête, **avec notre programme de parrainage****, recommandez-leur nos services et vous recevrez un **chèque de 150€ dès la finalisation de leur financement** avec CAFPI.

RECONFINEMENT : TOUJOURS À VOS CÔTÉS !

L'équipe CAFPI LIMOGES reste à votre disposition



Web



Visio



Téléphone



Email

05 49 55 25 25

limoges@cafpi.fr

CAFPI 
EXPERT EN CRÉDITS



CRÉDIT IMMO | REGROUPEMENT DE CRÉDITS | CRÉDIT PRO | CRÉDIT INTERNATIONAL | ASSURANCE EMPRUNTEUR | CRÉDIT CONSO

*Offre fidélité soumise à conditions, réservée aux clients ayant finalisé une opération de financement par l'intermédiaire de CAFPI, intermédiaire en crédits, le déblocage des fonds étant intervenu au cours des cinq dernières années à compter de la signature du nouveau mandat de recherche en financements CAFPI. Le client devra s'être également acquitté de l'intégralité des honoraires dus lors de la précédente opération. Offre non cumulable et valable jusqu'au 31/12/2021 inclus - Édition septembre 2020. **Le parrainage consiste en la mise en relation d'un filleul avec votre spécialiste CAFPI référent aboutissant à la réalisation d'une demande de prêt immobilier, et sous réserve que votre filleul ne soit pas déjà en relation avec le réseau Cafpi. Le parrain fait son affaire personnelle de toutes déclarations et affiliations nécessaires auprès des organismes compétents et notamment des caisses de protection sociale, ainsi que de tous impôts au titre des B.I.C ou B.N.C, taxes et cotisations de quelque nature que ce soit. Le paiement auprès du parrain n'intervient qu'après règlement par le filleul des frais d'intermédiation dus à CAFPI, et dans un délai minimum de 30 jours après la signature de l'acte authentique.



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. « Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. » « Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt ; s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées. » CAFPI S.A., siège social : 28, route de Corbeil - 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : cafpi@cafpi.fr - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11 395 600 euros - SIREN N° 510 302 953 - RCS ÉVRY - N° DE GESTION 2009 B 00365 - CODE APE 6619 B - ORIAS 09047395 - RCIOB N° 57437750 - Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur www.cafpi.fr



Des projets essentiels !



Si la période que nous traversons impose de nombreuses restrictions, elle doit appeler à une formidable mobilisation. Cela passe bien sûr par le respect des règles sanitaires au service de la santé publique. Cela repose aussi sur une volonté collective de reconstruction au plan économique.

Une belle mécanique française qui ne demande qu'à tourner à plein régime dès lors que nous l'alimenterons. Son énergie provient de toute la consommation que nous allons effectuer dans tous les commerces tous essentiels, et dans les investissements immobiliers que nous réaliserons auprès des professionnels.

Des secteurs nécessairement mis au ralenti, mais capables de reprendre avec une remarquable vélocité dès lors que certaines barrières n'entraveront plus notre route... Ce qui doit dès à présent nous conduire à envisager quelques projets pour faire carburer l'économie, comme :

- L'acquisition d'une résidence principale qui nous permet de constituer un patrimoine et nous protège en cas d'accident de la vie ;
- Un investissement dans un bien locatif ancien qui nous donne l'occasion d'avoir une meilleure assise patrimoniale et nous permet d'obtenir une bonne rentabilité ;
- L'achat d'un logement sur plan qui s'accompagne d'une belle réduction d'impôt grâce au dispositif Pinel et nous assurera des revenus complémentaires ;
- Des placements fonciers dans les bois et forêts qui produisent de beaux avantages fiscaux et constituent de belles opportunités par rapport au virage écologique que nous devons négocier...

Autant de pistes que les notaires vous aident à explorer dès à présent grâce aux permanences qu'ils assurent dans leurs études sur rendez-vous, et aux services digitaux – visioconférences, signatures électroniques – qu'ils déploient pour votre plus grande satisfaction.

Me Pascale CESSAC-MEYRIGNAC

Présidente de la Chambre Interdépartementale des Notaires de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne

notariat services
groupe

Société éditrice :

NOTARIAT SERVICES

Tél. 05 55 73 80 00 - Fax 05 55 73 30 64

info@immonot.com

Siège social : 13 rue Bois Vert

19230 POMPADOUR

SA au capital de 143 448 €

Directeur de la publication

François-Xavier DUNY

Rédacteur en chef

Christophe RAFFAILLAC

Rédaction

N. DUNY - M-C MÉNOIRE

S. SWIKLINSKI

Graphisme

S. ZILLI

Maquette

A. BOUCHAUD

Publicité

Denis POUYADOUX

dpouyadoux@immonot.com

Tél. 05 55 73 80 63

Petites annonces

François MARTINS

fmartins@immonot.com

Tél. 05 55 73 80 28 - Fax 05 55 73 36 43

Diffusion

Marie-Laure REY Tél. 05 55 73 80 58

Iconographie

Fotolia - Freepik (sauf mention autre)

Impression

FABRÈGUE - 87500 ST YRIEIX

Distribution

NOTARIAT SERVICES - DPD

S. DUPUY - M-L. REY.

Sauf indication contraire,

les honoraires de négociation sont

compris dans les prix indiqués.

En aucun cas, les prix indiqués dans

les annonces et les surfaces ne valent

pollicitation. Ils ne sont donnés

qu'à titre indicatif.

ÉcoFolio : Notariat Services

encourage le recyclage des papiers.

En triant vos déchets, vous participez

à la préservation de l'environnement.

www.ecofolio.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.

Ce magazine et le site immonot.com

sont certifiés qualité ISO 9001 par

l'AFAQ pour vous donner satisfaction.





6

N° 69 DÉCEMBRE 2020 / JANVIER 2021

SOMMAIRE

FLASH INFO 5

DOSSIER
Nouvelle année :
adressez la liste de vos projets à votre notaire 6

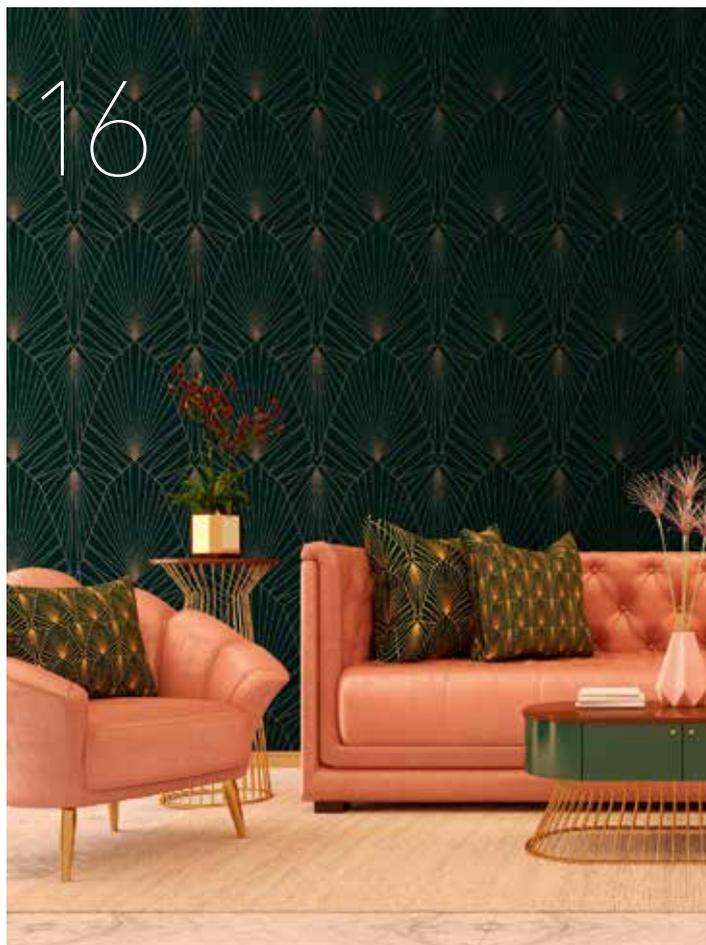
MON PROJET
Coup de pouce pour les dons et la rénovation 8

COMPARATIF
Acquisition ou construction :
la réponse en 5 critères clés 10

IMMOBILIER
Emprunt immobilier,
convaincre son banquier en 5 leçons 12

PATRIMOINE
Dons aux associations :
faites rimer générosité et fiscalité 13

HABITAT
Déco intérieure, trouvez les bons accords sol-murs 16
Pompe à chaleur géothermique :
un chauffage écologique 18



16

ANNONCES IMMOBILIÈRES

Corrèze	22
Haute-Vienne	24
Creuse	28

Les annonces immobilières
de notaires partout à tout moment



Le web
Toute l'offre
immobilière
des notaires



Le mobile
Applications
iPhone et Android



La tablette
Application
iPad



La vidéo
immonot.tv



Les réseaux sociaux
Suivez-nous !

Disponible sur magazine-des-notaires.com
Sortie du prochain numéro le **11 janvier 2021**



Pour ses 15 ans, Empruntis l'agence, réseau national de courtiers en crédit immobilier, réalise un partenariat avec l'association « Habitat et Humanisme », engagée dans la lutte contre le mal logement en France. Du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020, pour chaque dossier financé au sein du réseau et de ses agences participantes, 15 € seront reversés à l'association. Durant cette période, souscrire un crédit par l'intermédiaire des agences Empruntis permet de participer au financement de nombreux projets menés par «Habitat et Humanisme». Organisée en 55 associations dans toute la France et active depuis plus de 30 ans, «Habitat et Humanisme» propose des logements à faibles loyers aux personnes en difficulté, développe des solutions d'habitat innovant pour répondre à l'exclusion et l'isolement et accompagne les personnes en difficulté vers l'insertion. De son côté, Empruntis l'agence propose à ses clients une comparaison du coût de l'assurance emprunteur, des taux d'emprunt et un accompagnement dans leur projet de financement, que ce soit pour un crédit immobilier, un crédit à la consommation ou un regroupement de crédits.

AGENCE DE LIMOGES

05 55 32 17 36

Taux moyens des prêts immobiliers région Sud-Ouest

au 25/11/2020 Source meilleuretaux.com

Taux fixes	Très bon	Bon
15 ans	0,9 %	1,10 %
20 ans	1,10 %	1,30 %
25 ans	1,35 %	1,45 %

Budget 2021 PTZ et Pinel prolongés... et aménagés

Le budget 2021, en cours de discussion au Parlement, commence à dévoiler quelques-unes de ses pistes... Parmi celles-ci, deux mesures phares pour le secteur immobilier sont attendues avec impatience : la reconduction du Prêt à taux zéro (PTZ) et du dispositif Pinel.

Bonne nouvelle pour les primo-accédants et les investisseurs, le projet de loi de finances pour 2021 envisage de prolonger deux dispositifs emblématiques : le Prêt à taux zéro (PTZ) et le dispositif Pinel. Mais cette prolongation s'accompagnerait de quelques aménagements...

En ce qui concerne le Prêt à taux zéro, prolongé jusqu'à fin 2022, la principale modification concernerait le montant des revenus pris en compte pour le calcul de cette aide. Actuellement, son calcul se base sur ceux de l'année N-2. Dès le 1^{er} janvier 2021, les revenus de l'année de l'émission de l'offre de prêt devraient servir de référence. Le dispositif Pinel, pour sa part, resterait en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024, mais avec de sensibles aménagements.

Il est en effet prévu une réduction progressive du Pinel en 2023 et



2024, « afin d'organiser la transition vers un dispositif plus efficient ».

À partir du 1^{er} janvier 2023, les logements neufs achetés ou construits ne bénéficieraient plus que d'un taux de réduction d'impôt. Il serait de 10,5 % si le propriétaire s'engage à louer le bien pendant 6 ans (contre 12 % actuellement) et de 15 % pour une location de 9 ans (contre 18 %). En 2024, les taux chuteraient respectivement à 9 % et 12 %.

« *Le dispositif est toutefois maintenu inchangé jusqu'en 2024 pour les logements situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ou qui satisfont des normes environnementales exemplaires* », selon les termes de l'amendement adopté.

Concrètement, les logements qui respecteraient un seuil de consommation énergétique (défini par décret) continueraient à bénéficier des conditions actuelles du Pinel jusqu'à fin 2024. Idem pour les biens situés dans les quartiers prioritaires de la ville et les logements anciens faisant l'objet de travaux de rénovation, dont le montant représente plus de 25 % du coût total de l'opération (prix d'achat + travaux).



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

L'Ademe et le réseau FAIRE mettent à disposition un outil de simulation des aides financières auxquelles il est possible de prétendre pour la rénovation énergétique de son logement.

L'outil Simul'Aid€s reste la façon la plus efficace de se renseigner sur les aides : www.faire.gouv.fr/aides-de-financement/simulaides

NOUVELLE ANNÉE

Adressez la liste de vos projets à votre notaire

Cette période nous conduit à nous entourer d'un maximum de précautions, y compris au plan patrimonial. Quelques solutions nous permettront de préparer un avenir plus serein, de protéger notre conjoint, de sécuriser la transmission de nos biens... Pour prendre les bonnes décisions, consultez votre notaire, il vous fera ses meilleures préconisations pour la bonne santé de votre patrimoine.

par Marie-Christine Ménoire



JE PROTÈGE MON CONJOINT

La protection du conjoint est une préoccupation grandissante. Entre allongement de l'espérance de vie, crainte d'une dépendance souvent onéreuse et multiplication des familles recomposées, cette question est devenue une priorité pour beaucoup. Il ne faut pas oublier qu'en l'absence de mariage, le concubin survivant n'hérite pas du défunt. **Le concubinage n'a en effet aucune reconnaissance légale** et en cas de séparation ou de décès de l'un des concubins, la situation peut vite devenir compliquée.

Une fois ce constat fait, la première des choses sera peut-être d'envisager un Pacs, plus protecteur, surtout s'il est assorti d'un testament. Et même avec ce précieux document, la marge de manœuvre est plus réduite que pour les couples mariés. Les effets du testament seront limités à la quotité disponible «ordinaire» (minimum en quelque sorte) alors qu'en cas de mariage, cette quotité peut être «élargie». C'est pourquoi il faut être très vigilant lors de la rédaction du testament et ne pas hésiter à demander conseil à un notaire pour protéger efficacement son partenaire. Il n'est pas inutile non plus de prévoir une donation. Au même titre que des personnes mariées, **les pacsés peuvent en effet se consentir des donations par un acte séparé de la convention de Pacs.**

Pour être sûr de protéger au maximum votre moitié, le mieux est de penser au mariage. Il faudra aussi être vigilant au choix du régime matrimonial dès lors que votre situation familiale (précédent ma-

riage avec enfants...) ou professionnelle (profession libérale, chef d'entreprise...) risque de fragiliser le confort matériel du conjoint survivant.

Si l'un des deux conjoints exerce une profession à risque où sa responsabilité peut être engagée sur l'ensemble du patrimoine commun, mieux vaut opter pour le régime de la séparation de biens. Les dettes de l'époux exerçant une profession à risque ne se répercuteront pas sur l'autre, qui restera à l'abri des créanciers de son conjoint. Pour les familles recomposées, il est également conseillé d'éviter la confusion des patrimoines pour simplifier la gestion de la succession et mettre ses enfants à l'abri des conflits.

Une donation entre époux complétera ces mesures préventives. Elle avantagera votre conjoint par rapport aux autres héritiers, en augmentant sa part d'héritage prévue par la loi. Celle-ci est en effet un peu limitée. En présence d'enfants communs ou nés d'une précédente union du défunt, l'époux survivant n'a droit qu'à une part des biens de son conjoint. De même, l'époux survivant n'a droit qu'à la moitié ou aux trois quarts des biens si ses beaux-parents ou l'un d'eux est encore en vie. La donation au dernier vivant permettra d'offrir un choix plus important au conjoint survivant et d'accroître en toute légalité la part lui revenant.

J'INVESTIS POUR ÊTRE À L'ABRI DES SOUCIS

Pour faire face aux aléas liés à la crise sanitaire qui semble vouloir durer dans le temps, la recherche de la sécurité est devenue le maître-mot pour beaucoup. Et quel secteur mieux que l'immobilier peut répondre à cette quête de stabilité et de rentabilité ? Contrairement aux placements financiers et boursiers, la contrepartie immédiate d'un tel investissement est de devenir propriétaire d'un bien réel ne subissant pas la volatilité des marchés ou la dégradation des cours boursiers. Devenir propriétaire a de tout temps été le projet de toute une vie pour beaucoup. C'est encore plus vrai aujourd'hui, avec la quête d'une maison ou d'un appartement, avec terrasse ou balcon de préférence, loin des grandes métropoles.

Alors n'hésitez pas à franchir le pas. Surtout que les taux sont encore bas et que, côté financement, les pouvoirs publics aident à concrétiser votre projet. Si vous êtes primo-accédant grâce au Prêt à taux zéro (PTZ) notamment. Accordé sous conditions de ressources mais sans frais de dossier ni intérêts à déboursier, il vous

fera réaliser de sérieuses économies. Vous êtes déjà propriétaire. Pourquoi ne pas vous tourner vers l'investissement locatif, tout en défiscalisant les revenus provenant de la location ? C'est l'opportunité offerte par le dispositif Pinel. Sous certaines conditions, il vous permet de profiter d'une réduction d'impôt de 12, 18 ou 21 % du prix d'achat d'un bien neuf, selon la durée d'engagement de location (respectivement 6, 9 ou 12 ans). À condition de bien choisir le secteur géographique et l'emplacement du logement, vous pourrez espérer une rentabilité, avec un prix d'achat accessible et des loyers à la hausse.

JE PRÉSERVE MES PROCHES EN ÉTANT PRÉVOYANT

Mettre à l'abri vos proches ou en avantager certains, limiter les droits de succession, sécuriser la transmission de votre entreprise, préserver l'entente familiale... voici quelques-unes des raisons qui doivent vous inciter à anticiper la question de votre succession. C'est peut-être le moment ou jamais d'envisager de faire une donation à vos enfants. Cela vous évitera d'appliquer «à la lettre» les dispositions de la loi en matière de succession, qui ne répondent pas forcément à ce que vous souhaitez pour vos héritiers.

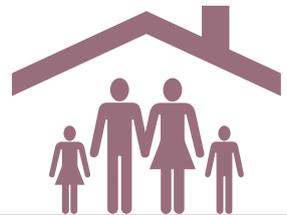
Si vous souhaitez aider tous vos enfants, en étant sûr de ne léser aucun d'entre eux, la donation-partage apparaît comme la solution idéale. Elle évite les difficultés et les brouilles familiales pouvant naître lors du règlement d'une succession. Elle facilite également l'attribution des biens conformément aux souhaits du donateur et aux besoins de chaque enfant.

Anticiper la transmission est aussi une opportunité pour alléger sa charge fiscale. Par exemple, si vous envisagez une donation en faveur de vos enfants, un abattement de 100 000 € s'appliquera. Pour les petits-enfants c'est 31 865 €. Et vous pouvez renouveler l'opération tous les 15 ans sans que s'applique le moindre centime de droits de succession.

Pensez également à l'assurance-vie. Elle permet de transmettre, à son décès, un capital à un ou plusieurs bénéficiaires désignés dans des conditions fiscales avantageuses. L'assurance-vie échappe aux droits de succession dès lors que le montant transmis n'excède pas 152 500 € et que les primes sont versées par un assuré âgé de moins de 70 ans. Au-delà de cette somme, le surplus est imposé au taux de 20 % jusqu'à 700 000 € par bénéficiaire, puis 31,25 % au-delà.

NOTRE CONSEIL

Avant de prendre toute décision, faites un point sur votre situation familiale et patrimoniale. Identifiez vos objectifs pour ensuite déterminer la bonne stratégie. Avec l'aide et les conseils de votre notaire bien sûr !



L'IMMOBILIER : UN INCONTOURNABLE DANS UN PATRIMOINE BIEN GÉRÉ

Grâce à l'immobilier, vos proches auront l'assurance d'avoir un bien de valeur, qu'ils peuvent ensuite revendre ou louer. À leur tour, cette sécurité financière leur permet d'avancer sereinement dans la vie et de faire des projets. Une vraie sécurité en cas de difficultés personnelles ou de crise économique !

COUP DE POUCE

Pour les dons et la rénovation

Comme tous les ans à la même époque, nous commençons à découvrir les grandes lignes de ce que sera la fiscalité en 2021. Le mot d'ordre étant la relance économique, quelques mesures n'ont pas attendu le 1^{er} janvier pour entrer en vigueur et vous pouvez d'ores et déjà en profiter.

par Marie-Christine Ménoire

Les dons familiaux favorisés

En juillet dernier, les députés ont adopté une mesure créant un abattement applicable aux donations faites par les parents au profit d'un enfant, petit-enfant voire arrière-petit-enfant. Si vous donnez 100 000 euros pour financer la construction de sa résidence principale ou les travaux de rénovation énergétique de celle-ci (sous conditions), ce geste sera exonéré de droits. Applicable jusqu'au 30 juin 2021, cette mesure concerne chacun des parents. Un enfant peut donc bénéficier d'une donation de 200 000 euros sans fiscalité.

Afin de soutenir les petites entreprises mises à mal par la crise sanitaire, ce dispositif peut également être utilisé pour aider un proche à créer ou développer sa PME. Ce don financera l'investissement au capital d'une petite entreprise de moins de 50 salariés, en activité depuis moins de 5 ans, n'ayant pas encore distribué de bénéfices et affichant un bilan inférieur à 10 Md'euros. Sa direction doit être assurée par celui qui reçoit le don pendant une durée de 3 ans. Il peut aussi s'agir d'une création d'entreprise. La somme reçue doit être utilisée dans les 3 mois après son versement.

La rénovation énergétique à l'honneur

Il ne vous a pas échappé que le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) va disparaître en 2021 au profit d'un nouveau dispositif : Ma PrimeRénov'. Mais elle "cohabite" en attendant avec le CITE. Ce dernier n'étant plus accessible que pour certains travaux et sous conditions de ressources, Ma



PrimRénov' permet aux personnes ne répondant pas à ces critères de bénéficier d'une aide malgré tout.

L'éligibilité à Ma PrimeRénov' dépend, pour l'heure, des revenus du propriétaire qui occupe le logement destiné à être rénové. Cette année, le dispositif s'est concentré sur les ménages les plus modestes. En 2021, Ma PrimeRénov' sera généralisée à tous les ménages quelles que soient leurs ressources.

Les propriétaires bailleurs et les copropriétés pourront également en faire la demande. Et inutile d'attendre 2021 pour bénéficier de cette réforme. Les travaux de rénovation énergétique dont le devis aura été signé dès le 1^{er} octobre 2020 profiteront de cette réforme.

Dons aux associations pas oubliés

Faire un don à certaines associations vous fait profiter d'une réduction d'impôt. Encore faut-il qu'elles répondent à des critères précis (être reconnues d'uti-

lité publique, venir en aide aux personnes en difficulté, avoir un but culturel, humanitaire, scientifique...). Si toutes les conditions exigées sont réunies, la réduction d'impôt sera égale à :

- 66 % du total des versements dans la limite de 20 % du revenu imposable, pour un don à des organismes d'intérêt général ;
- ou 75 % des versements retenus dans une certaine limite, pour des dons à des associations qui, notamment, assurent la fourniture gratuite de repas (Restaurants du cœur...) ou dispensent des soins médicaux ou qui favorisent le logement de personnes en difficulté, en

France et à l'étranger (Croix-Rouge, Secours populaire...).

Jusqu'à présent, les dons à ce dernier type d'associations étaient déductibles à hauteur de 75 % jusqu'à 552 euros. Afin de tenir compte de l'impact de la crise sanitaire sur le budget des plus fragiles et favoriser les dons en faveur des associations leur venant en aide, le plafond est de 1 000 euros.

Au-delà, le surplus donne droit à une réduction de 66 %, dans la limite de 20 % des revenus imposables du donateur.

EXEMPLE

un particulier fait un don de 1 200 euros au profit de la Croix-rouge. Il bénéficiera d'une réduction d'impôt sur le revenu de : (75 % x 1 000 euros = 750 euros) + (66 % x 200 euros = 132 euros) = 882 euros.

Cette mesure concerne les dons effectués du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Rouquié

CONSTRUCTIONS



Profitez en famille
des nouveaux avantages fiscaux !



Informez-vous :

05.54.06.01.13

www.rouquie.fr



Avantages pour le donateur :

- Faire une donation à l'un de ses descendants jusqu'à 100 000 € et sans fiscalité.
- Aider ses descendants à augmenter leur apport personnel pour faire construire leur résidence principale.



Avantages pour le donataire :

- Utiliser ce don pour faire construire sa résidence principale.
- Augmenter le montant de son apport personnel et ainsi disposer de taux d'emprunt encore plus attractifs.





ACQUISITION ou CONSTRUCTION ?

LA RÉPONSE EN 5 CRITÈRES CLÉS

Avec des projets immobiliers qui fleurissent chez de nombreux Français, une question revient souvent : faut-il opter pour une acquisition ou une construction ? Au-delà des sensibilités, la réponse se trouve aussi dans les opportunités que réserve le marché.

par Christophe Raffailac

Très recherchés avant l'épisode de confinement, les biens immobiliers se voient encore plus prisés quelques mois après. Les Français placent le logement au cœur de leurs priorités pour disposer d'un lieu de vie agréable et investir sur un marché profitable. Depuis les 5 dernières années, la pierre s'illustre pour sa belle valorisation, avec une croissance à deux chiffres de l'indice Notaires-Insee des prix des logements anciens, +11,8 % en province. Un engouement qui se traduit par un manque évident de biens immobiliers, notamment dans les grandes agglomérations. Dans ces conditions, ne vaut-il pas mieux se lancer dans un projet de construction plutôt que de réaliser une acquisition. Il convient de prendre quelques critères en considération au moment de faire son choix.

1. LOCALITÉ

Trouvez le bon emplacement

Qu'il s'agisse d'un projet dans l'immobilier neuf ou ancien, le succès

repose sur le choix de l'emplacement. Ce qui suppose de trouver le bien ou le terrain idéalement situé. Quels paramètres faut-il prendre en compte pour s'assurer que le bien profite de nombreuses commodités et jouit d'une belle cote sur le marché ?

Déjà construits, les logements anciens profitent souvent des meilleurs emplacements. Ce qui les situe dans les ceintures des villes et leurs proches périphéries. Ce qui n'empêche pas non plus de les trouver dans les secteurs plus ruraux et de profiter de vastes terrains.

En matière de construction individuelle, les options se réduisent quelque peu lorsque l'on souhaite habiter en ville. Rare, le foncier se fait payer le prix fort et les parcelles sont réduites à leur portion congrue, environ 300 m². Pour disposer de plus d'espace, il faut s'éloigner jusque dans la deuxième couronne, à environ 20 km de grandes villes comme Bordeaux, Reims, Rennes, Rouen... Pour répondre au besoin de logement, des lotissements

voient le jour, de même que des terrains en secteur diffus (non lotis) se trouvent sur le marché.

Tout projet nécessite de privilégier la qualité de l'emplacement, à proximité d'une ville, proche des axes routiers ou transports en commun, près des collèges et lycées, éloigné des nuisances sonores, bien alimenté en débit internet... Autant d'atouts qui participent à un bon agrément au quotidien et donnent de la valeur au bien.

Avantage : ACQUISITION

Les critères de choix d'un bien immobilier restent très personnels. Il semblerait que les meilleurs emplacements profitent plus généralement à l'immobilier l'ancien. Les logements neufs venant s'implanter là où le foncier reste disponible.

2. DÉLAIS

Évaluez le temps souhaité

Selon que vous disposez de quelques jours ou de plusieurs mois, la réponse se trouve dans l'ancien ou le neuf. Délais de construction obligent, un maison neuve nécessite 10 à 12 mois de travaux avant d'être livrée. Pour une acquisition, 90 jours suffisent en moyenne, le temps de signer l'acte et avoir les clés. Il convient toutefois de nuancer le propos car une maison déjà construite nécessite bien souvent des travaux de rénovation. Si cela n'empêche pas d'occuper le logement, cela reste compliqué d'en profiter pleinement.

Comparatif - Immobilier

Quant au neuf, s'il peut être habité à la remise des clés, attention aux aménagements extérieurs qui réclament de se retrousser les manches et d'engager quelques frais.

Avantage : ACQUISITION

Si le délai de construction d'une maison neuve atteint souvent 12 mois, il dépasse largement le temps nécessaire à une acquisition.

3. HABITABILITÉ

Listez les besoins clés !

La perspective de concevoir sa maison sur mesure en séduit plus d'un. Cela suppose de se projeter pour que le bien offre toutes les qualités attendues. Surtout en ce qui concerne les volumes. Il importe de prévoir l'espace nécessaire dans les pièces à vivre. De même, l'implantation doit être prise en considération en fonction du dénivelé.

À l'inverse, l'ancien séduit pour son « effet coup de coeur ». Il peut envoûter pour ses qualités architecturales, ses prestations et tout le charme qu'il opère.

Égalité :

ACQUISITION/CONSTRUCTION

La personnalisation de son projet reste un atout clé du neuf. L'ancien lui oppose des prestations clés en main avec la possibilité d'habiter le bien.

4. BUDGET

Ne partez pas à l'aventure

L'achat d'une maison ancienne s'accompagne souvent d'une remise au

goût du jour au niveau de la déco qui ne peut plaire au plus grand nombre. En ce qui concerne les travaux, il ne faut pas exclure un chauffage ou une chaudière à remplacer. Certes, il existe des biens ne nécessitant aucune rénovation, mais ils se négocient à des prix plus élevés. D'où l'intérêt de profiter de l'éco-prêt à taux zéro (pour une ligne de crédit de 7 000 € à 30 000 € sans intérêts) ou du dispositif « Ma Prime Rénov' » en faveur de la rénovation énergétique.

Précisons au chapitre budget qu'un achat dans l'ancien entraîne des frais de notaire qui représentent 7 à 8 % du prix d'acquisition du bien. Variable, le prix de l'immobilier ancien s'avère compétitif dans les secteurs ruraux car il se situe à environ 1 200 €/m². Dans les grandes agglomérations, le tarif frôle les 4 000 €/m².

Dans le neuf, le terrain peut représenter plus de la moitié du coût du projet dans des grandes grandes villes comme Toulouse. Ce qui se traduit par des budgets conséquents pour de petites maisons... En rural, le foncier bon marché permet à la construction neuve d'être très compétitive. La fiscalité n'échappe pas non plus au neuf puisqu'il se voit soumis à la taxe d'aménagement. Elle se situe dans une fourchette allant de 3 à 5 % du coût total du projet. Une dépense que le banquier prend soin d'intégrer dans le plan de financement.

Quant au coût de réalisation, il apparaît clairement dans le contrat de construction de maison individuelle (CCMI). Pas de mauvaise surprise, sauf à considérer tous les aménagements extérieurs

de type terrasse, clôture, allées... qui viennent largement alourdir l'addition. Ils pourront être réalisés au fil du temps...

N'oublions pas le parc qui nécessite d'être arboré, alors qu'une maison ancienne permet de trouver de l'ombre plus facilement.

Avantage : ACQUISITION

Pour les biens en zone péri-urbaine, l'immobilier ancien se montre plus attractif que le neuf qui se voit pénalisé par le prix du foncier.

Reste à trouver les produits intéressants !

5. SÉRÉNITÉ

Donnez la priorité à la sécurité et la longévité

Cet investissement engage sur de nombreuses années. Autant s'assurer que le bien offre un maximum de sécurité au niveau des diagnostics immobiliers et de sa longévité.

Si le neuf offre de nombreuses garanties, il faut être vigilant quant à sa qualité de construction.

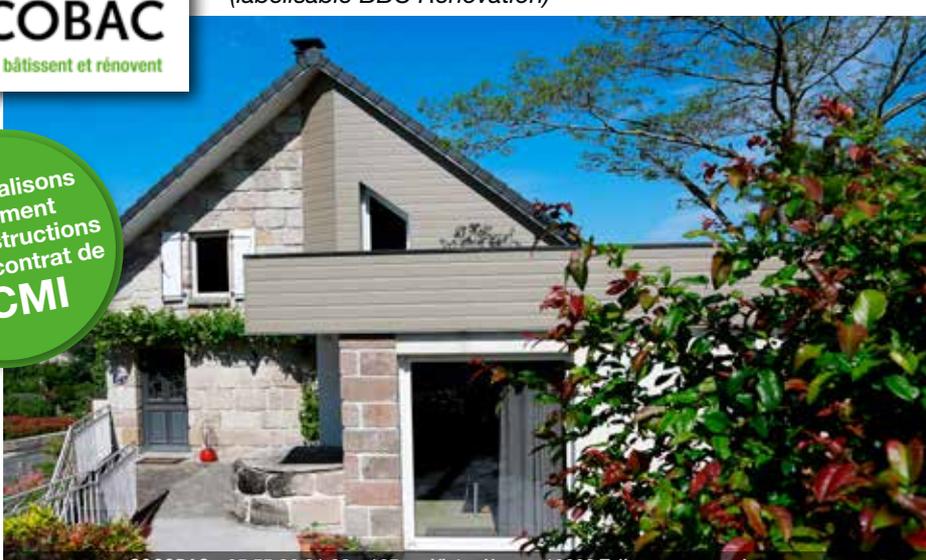
D'où la nécessité de faire appel à des professionnels dont la réputation n'est plus à prouver !

Avantage : CONSTRUCTION

Les garanties de construction et l'absence de travaux plaident en faveur du neuf !



Pour rénover sa maison, choisir **SOCOBAC** c'est choisir :
la qualité artisanale, opter pour un interlocuteur unique, préserver son budget et obtenir un bâti performant (labelisable BBC Rénovation)



Nous réalisons également des constructions avec le contrat de **CCMI**



SOCOBAC - 05 55 26 21 82 - 105 av. Victor Hugo - 19000 Tulle - www.socobac.com

Emprunt immobilier

Convaincre son banquier en 5 leçons

Votre banquier n'aime pas prendre de risques. Rassurer, se projeter et convaincre seront les trois verbes à conjuguer sans fautes, pour que votre banque vous accorde du crédit.

par Stéphanie Swiklinski

1- Ne rien oublier dans son cartable

Avoir un plan de financement soigné comprenant vos besoins et ressources financières disponibles. Vos derniers bulletins de salaire, avis d'imposition, relevés de compte des 3 derniers mois, justificatifs de domicile, de crédits en cours et d'apport personnel seront les bienvenus pour votre premier rendez-vous avec votre conseiller financier. Votre prêt immobilier se calculera en effet à partir de ces éléments.

2- Être scolaire

Bien connaître son projet et l'exposer de manière claire, avec des chiffres à la clé, vous permettra de « marquer des points ». Il faut y croire soi-même pour convaincre son interlocuteur ! Avec les documents fournis préalablement, vous avez permis de démontrer à la fois votre sérieux et votre « bonne santé » financière. Il est temps de passer en « mode action ». Il faut que votre banquier soit

intimement convaincu du bien-fondé de votre investissement.

3- Avoir de bonnes notes

Votre taux d'endettement ne doit pas dépasser les 33 % afin d'éviter d'être surendetté. Le montant total de l'emprunt ne doit pas dépasser le tiers de vos revenus nets. Il s'agit d'un pourcentage du total de vos charges de crédits par rapport à vos revenus nets.

En cas de dépassement de ce seuil, votre dossier aura peu de chance d'aboutir. Le Haut Conseil de Stabilité Financière a d'ailleurs appelé les banques à être plus vigilantes concernant l'octroi des prêts immobiliers aux particuliers.

4- Se la jouer premier de la classe

Un apport personnel sera « le petit plus » qui fera la différence. C'est la somme dont vous disposez immédiatement

avant même de demander un prêt. Cet élément peut être à la fois déterminant et « sécurisant » pour votre banque.

Elle y verra votre faculté à mettre de l'argent de côté et à gérer correctement votre budget. La loi ne fixe aucun montant minimal concernant l'apport personnel.

En pratique, les banques demandent généralement un apport minimum de 10 % sur le montant de l'achat.

5- Avoir un comportement irréprochable

La tenue de vos comptes bancaires doit être « clean » : pas de prêt à la consommation ou de comptes débiteurs chroniques.

Il est conseillé de suivre de près ses comptes et d'établir un budget.

Une banque préférera quelqu'un qui gère bien ses comptes plutôt qu'une personne ayant de gros revenus, mais qui n'arrive ni à épargner ni à « boucler » ses fins de mois.



H&L
CRÉDITS COURTIERS
H&L - 7, Avenue Kennedy
BP 132-19104 Brive Cedex
05 55 87 00 00
www.hetl.fr

Le meilleur taux pour votre achat

Confiez-nous votre recherche de prêt !

Suivez le guide ... et trouvez la meilleure offre !

ÉTUDE GRATUITE ! & RÉPONSE RAPIDE !

- Vos frais de dossier négociés
- Des taux réduits
- La banque près de chez vous
- Votre étude nouveau prêt 0 %
- Votre assurance de prêt jusqu'à 40 % moins chère

H&L Courtage, 7 av. Kennedy - BP 132 - 19014 Brive Cedex. SARL au capital de 200 000 €. No immatriculation ORIAS 07024004 avec catégorie COA et COB et MNE inscrit au RCS Brive 438122376. L'intermédiaire a devoir de conseil et n'a pas pouvoir de décision, mandaté par GE MONEYBANK 92063 LA DEFENSE Cedex, SYGMA banque 33696 MERIGNAC Cedex, CREATIS 59650 VILLENEUVE D'ASCQ, OFCAL 67033 STRASBOURG (liste non exhaustive). Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un prêt - Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager - Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours suivant la signature de votre contrat pour renoncer à votre crédit - La baisse de la mensualité entraîne l'allongement de la durée de remboursement. Elle doit s'apprécier par rapport à la durée restant à courir des prêts objets du regroupement - Toute réclamation devra être effectuée par écrit à l'adresse du siège social, service qualité H&L, Médiateur désigné de l'EFAM www.jeam.eu Organisme de contrôle professionnel ACP www.abe-infoservice.fr.

DONS AUX ASSOCIATIONS

Faites rimer générosité et fiscalité

Un don à une association relève d'un acte de générosité et s'avère intéressant en matière de fiscalité. Découvrons comment il faut procéder pour soutenir l'organisme qui vous permet d'apporter votre contribution au service de grandes causes.

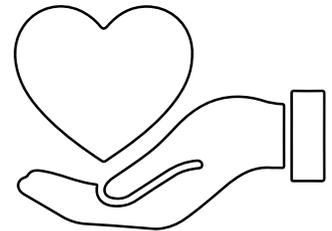
par Marie-Christine Ménoire

Faites les bons choix

Si toutes les associations peuvent recevoir des dons, toutes ne vous feront pas bénéficier de réductions fiscales. Pour en profiter, l'organisme doit remplir plusieurs critères : être à but non lucratif, avoir un objet social et une gestion désintéressée et ne pas fonctionner au profit d'un cercle restreint de personnes (comme c'est le cas, par exemple, pour les associations de parents d'élèves ou les associations d'anciens combattants). Par ailleurs, l'association doit présenter un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, so-

cial, humanitaire, sportif, familial, culturel. Entrent dans cette catégorie, par exemple, les :

- œuvres ou organismes d'intérêt général concourant à la valorisation du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises ;
- associations ou fondations reconnues d'utilité publique ;
- associations d'intérêt général exerçant des actions concrètes en faveur du pluralisme de la presse ;



LA LIGUE
CONTRE LE CANCER

LÉGUER À LA LIGUE

C'est **participer à la lutte contre la maladie** sur tous les fronts au travers d'une **association reconnue d'utilité publique** habilitée à recueillir les donations et legs exonérés de tous droits de succession.

Les quatre missions statutaires de l'association :

- Chercher pour guérir
- Accompagner pour aider
- Mobiliser pour agir
- Prévenir pour protéger

Vous avez également la possibilité d'adresser un don au comité de votre lieu de résidence.

COMITÉ DE LA CORRÈZE 29 Quai Gabriel PERI 19000 TULLE 05 55 20 94 52	COMITÉ DE LA HAUTE-VIENNE 23 av. Bénédictins 87000 LIMOGES 05 55 77 20 76	COMITÉ DE LA CREUSE 2 bis Place Varillas 23000 GUÉRET 05 55 52 44 87
--	---	--

Pour les legs, n'oubliez pas de spécifier le comité bénéficiaire.

DONNER SANS RIEN ATTENDRE EN RETOUR

Pour bénéficier de la réduction d'impôt, le don, quelle qu'en soit la forme, doit être fait sans contrepartie directe ou indirecte à votre profit. Le donateur ne doit pas obtenir d'avantages en échange. Si vous recevez des biens de faible importance (cartes de vœux, calendriers, stylos...), la valeur de ces contreparties ne doit pas dépasser un quart du montant du don, avec un maximum de 65 euros par an. Par exemple, pour une cotisation de 300 euros, la valeur des biens remis ne doit pas dépasser un montant d'environ 65 euros.

- fondations d'entreprises (pour les salariés de l'entreprise ou d'une société du groupe) ;
- fondation du patrimoine ou autres fondations ou associations agréées, en vue de la restauration de monuments historiques privés ;
- organismes agréés ayant pour objet exclusif de participer à la création de petites et moyennes entreprises (PME) ;
- associations culturelles ou de bienfaisance autorisées à recevoir des dons et legs.

Donnez en connaissance de cause

Donner c'est bien, mais comment être sûr que le don effectué est bien employé et l'association choisie sérieuse ? Face au "panel" de structures existantes, il est parfois difficile de faire un choix. Avant de donner, il est conseillé de se renseigner

sur l'association et de vérifier certains points essentiels :

- quel est le but de cette association ? Les missions accomplies sont-elles conformes à son objet social ?
- qui la dirige ? La liste des membres du conseil d'administration et la description de sa structure sont-elles facilement accessibles ?
- a-t-elle été contrôlée favorablement par la Cour des Comptes, l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) ou par d'autres contrôles publics récemment ? Ses comptes sont-ils certifiés par des commissaires aux comptes et ont-ils fait l'objet d'observations ?
- son siège est-il en France ?
- puis-je facilement accéder à son rapport annuel ?
- est-il facile d'avoir des renseignements sur ses placements boursiers, ses partenariats avec d'autres associations, par exemple ?

Transférer une partie de son patrimoine à une association ou une fondation est un acte qui demande réflexion. Il est donc recommandé de consulter un notaire avant toute prise de décision. Il sécurisera votre démarche, vous conseillera sur le don que vous voulez faire, voire vous orientera vers un legs.

S'il s'agit d'un legs, il vous aidera dans la rédaction du testament, veillera aux contraintes juridiques et optimisera la transmission avec les autres héritiers. Enfin, le notaire contrôlera le sérieux de l'organisme que vous souhaitez gratifier.

Tous les moyens sont bons

Si le chèque demeure un moyen de paiement très utilisé par les donateurs (40 % d'entre eux), bien d'autres possibilités existent. Pour les personnes souhaitant faire un don à une association de façon régulière, le prélèvement automatique est la solution de facilité. Il suffit de transmettre son RIB (Relevé d'identité bancaire) à l'organisation choisie. Le don sera directement prélevé sur le compte bancaire, comme pour une facture EDF. Pour l'association bénéficiaire c'est aussi une solution plus confortable. Cela lui permet d'anticiper et de calculer le budget qu'elle peut consacrer à telle ou telle cause. Un don régulier permet de donner de la visibilité à l'organisation soutenue et d'inscrire ses programmes dans la durée. Cela simplifie aussi ses coûts de gestion et maximalise

ON PEUT DONNER DU BONHEUR, ON PEUT AUSSI LE TRANSMETTRE

LEGS, DONATIONS, ASSURANCES-VIE

L'éguer au Secours populaire français, c'est multiplier votre bonheur à l'infini pour faire vivre une solidarité de proximité contre la pauvreté et l'exclusion des enfants et des personnes les plus démunies.

VOTRE CONTACT
Thierry Mazabraud - 05 55 04 21 60 - thierry.mazabraud.spf87@wanadoo.fr
Secours populaire français - 6 rue Fulton - ZI Nord - 87280 Limoges

www.spf87.org

La Secours populaire français est une association reconnue d'utilité publique. Exonérée de tout droit de succession, elle vous garantit le respect scrupuleux de vos vœux et le respect de la gestion dans l'utilisation des fonds.

Patrimoine - Fiscalité

l'impact de votre don. En 2019, le prélèvement automatique représente 44,1 % des montants de dons.

Mais les nouvelles technologies pointent aussi leur nez dans ce domaine. Même si les débuts sont encore un peu timides, les dons par SMS et via la crypto-monnaie commencent à se faire une place dans le monde associatif. Surtout auprès des plus jeunes. Le don en ligne représente 12 % des dons effectués en 2019 (contre 9 % en 2018). Mais toutes les structures ne sont pas encore équipées pour proposer ces formes de don. Renseignez-vous sur le site internet de l'organisme que vous souhaitez gratifier pour savoir si vous pouvez le faire par ce moyen. Il est également possible d'effectuer des dons en nature (des bijoux, des tableaux...) ou en abandonnant, au profit de l'association, des revenus (droits d'auteur...).

Réduisez vos impôts

En vertu de "l'amendement Coluche", le donateur peut déduire de ses impôts une partie des sommes versées aux associations répondant aux critères énoncés plus haut. Si toutes les conditions exigées sont réunies, la réduction d'impôt est égale à :

- **66 % du total des versements** dans la limite de 20 % du revenu imposable

du foyer, pour un don à des organismes d'intérêt général. En cas de dépassement de cette limite, l'excédent de versement constaté au cours d'une année est reportable sur les cinq années suivantes.

- **ou 75 % des versements retenus** dans une certaine limite, pour des dons à des associations d'aide aux personnes en difficulté (fourniture gratuite de repas, soins).

C'est ce dernier type d'association qui a retenu l'attention des pouvoirs publics. Jusqu'à présent, les dons étaient déductibles à hauteur de 75 % jusqu'à 552 euros. Afin de tenir compte de l'impact de la crise sanitaire sur le budget des plus fragiles et favoriser les dons en faveur des associations leur venant en aide, le plafond déductible est passé à 1 000 euros pour les dons effectués du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Au-delà de ce montant maximal, le surplus donne droit à une réduction de 66 %, dans la limite de 20 % des revenus imposables du donateur.

Par exemple, si un particulier a fait un don de 1 200 euros au profit des Restos du cœur ou de la Croix-rouge, il bénéficiera d'une réduction d'impôt sur le revenu de : $(75 \% \times 1\,000 \text{ euros} = 750 \text{ euros}) + (66 \% \times 200 \text{ euros} = 132 \text{ euros}) = 882 \text{ euros}$.

QUELQUES CHIFFRES

- **+ 3,5 %** Montant des dons en 2019 par rapport à 2018 ;
- **58 %** des Français déclarent soutenir financièrement les associations ;
- **53 %** des donateurs sont des femmes ;
- **51 %** des donateurs ont plus de 50 ans.

Source : France générosités

Chiens Guides d'Aveugles Centre-Ouest

Le CHIEN GUIDE EST DÉJÀ SOUTIENU

Son regard CHANGERA LA VIE D'UNE PERSONNE DÉFICIENTE VISUELLE

FAIRE UN DON
Pour soutenir l'association dans ses missions et recevoir un reçu fiscal.

S'ENGAGER
Comme famille d'accueil, participez à l'éducation d'un futur chien-guide d'aveugle.

DEVENIR MÉCÈNE
Réalisez un don en compétences, fourniture de biens, services, en espèces. Et bénéficiez d'une réduction d'impôts !

Centre d'Éducation Grand Limousin
105 rue du Cavou - Landouge 87100 LIMOGES

Tél : 05 55 01 42 28
Mail : limoges@chiensguides.fr

Déco intérieure

Trouvez les bons accords sol-murs

Changer de revêtement de sol, redonner des couleurs à un mur...
comme d'un coup de baguette magique, votre intérieur est métamorphosé !
Découvrez les dernières tendances qui rivalisent d'audace et de créativité...
avec une pointe de naturel.

par Marie-Christine Mémoire



ASTUCIEUX

On connaissait déjà les peintures façon ardoise ou tableau blanc. On commence à trouver du papier peint que vous pourrez customiser à votre guise en écrivant, coloriant ou dessinant dessus. Avis aux gribouilleurs en tout genre.

Quand le sol a la fibre écolo...

Il ne vous aura pas échappé que la nature et l'écologie sont omniprésentes en 2020. La décoration et l'aménagement de votre maison n'y coupent pas. Déjà bien présents dans les intérieurs depuis quelques années, les sols naturels tels que le sisal et le jonc de mer sont toujours à l'honneur. Ils séduiront à coup sûr les amateurs de décoration minimaliste ou exotique. La fibre du sisal est issue d'un cactus : l'agave. Très résistante, elle s'avère être un excellent régulateur d'humidité. À l'origine blanc écru, le sisal peut être teinté et vous offrira alors des possibilités infinies. Le jonc de mer pour sa part est une plante marécageuse. Dotée de propriétés assainissantes, cette plante n'est pas qu'esthétique. Elle jouera les purificateurs d'air. Le jonc de mer ne craint pas les taches et son entretien est hyper facile. Toujours dans le même esprit, le bambou et la fibre de coco

sont des alternatives intéressantes pour leur résistance et leur facilité d'entretien. Ces sols en fibres naturelles atténuent les sons grâce à leur sous-couche en latex, feutre ou jute, isolent du froid et sont aussi faciles à poser. Ce qui n'est pas un détail.

Et pourquoi pas du liège ? Résistant (attention toutefois aux petits cailloux sous les chaussures et aux talons aiguilles), il ne nécessite qu'un coup de serpillère humide de temps en temps. En plus de son côté original, vous bénéficierez des atouts isolants du liège. Marcher pieds nus sera un vrai plaisir car vous n'aurez pas de sensation de froid et sa texture très douce sera des plus agréables au toucher.

Si vous êtes plus "classique", le bois est un intemporel tout en élégance. Vous serez également conquis par ses qualités isolantes. Le bois participe à l'équilibre hygrométrique de la pièce. Il assainit les lieux de vie grâce à son essence naturelle et anallergique. Côté acoustique, il répond aux nouvelles normes phoniques de 58 dB (décibels) et concourt à la correction acoustique d'un volume. Le parquet se décline de bien des façons. Blanchi pour les amoureux de l'esprit nordique, histoire de créer une ambiance cocooning et ultra lumineuse. À chevrons, pour retrouver le cachet des appartements Haussmanniens. En bois exotiques (merbau, padouk, jatoba...), pour donner du dynamisme et de la chaleur à des murs blancs et une décoration épurée... Vous aurez l'embarras du choix.

Le carrelage est aussi une valeur sûre. Longtemps réservé aux pièces humides et aux terrasses, il se pose aujourd'hui dans toutes les pièces et se décline en de nombreuses formes, matériaux et coloris pour s'adapter à tous les styles de votre maison. Aspect bois, marbre, pierre, béton... vous aurez l'embarras du choix. Le carrelage de sol intérieur se divise en trois

Habitat - Tendances

grandes familles : les carreaux en travertin (pierre naturelle), les carreaux en terre ou argile cuite (tomettes, carreaux de ciment...) et les carreaux en grès. Au-delà de l'aspect esthétique, votre choix de carrelage devra prendre en compte sa résistance en fonction de la fréquence de passage à l'endroit où il est posé.

Le papier peint fait le mur

Bien choisir ses revêtements muraux n'est pas forcément chose facile tant il y a de choix. Ils doivent décorer, protéger, cacher les petites imperfections des murs, agrandir l'espace ou augmenter la hauteur de plafond... bref, ils sont multifonctions. Parmi les milliers de références existantes, il faudra choisir le bon matériau, la bonne couleur, les bons motifs...

Ce qui est sûr c'est que les murs ne sont plus tout à fait aussi blancs qu'avant. Ils ont laissé la place à la couleur et aux motifs. Notamment à travers le papier peint qui est plus que jamais très tendance. Présent dans toutes les pièces, y compris la salle de bains ou la cuisine, il s'associe à tous les styles de décoration, tout en colorant la pièce et en mettant les murs en valeur. Qu'on l'installe sur la totalité des murs d'une pièce, simplement un pan de mur, qu'on opte pour un seul lé, coloré uni, à motifs floraux ou végétaux, géométriques ou carrément trompe l'œil... les possibilités offertes par le papier peint se déclinent à l'infini pour personnaliser votre intérieur.

En plus des motifs et des couleurs, il est également disponible dans différentes textures et finitions (mat, grainé, soyeux...). Vous pourrez donner à votre pièce un aspect jeune, joyeux, chic, élégant ou apaisant...

Encore faut-il faire le bon choix. Il existe en effet deux familles de papier peint. Ceux à peindre. Lisse, à relief, aspect craquelé ou à chevrons, ce type de papier peint sans raccord de motifs est facile à poser. Il présente une grande résistance et est destiné principalement aux surfaces abîmées et aux plafonds. D'un usage simple et efficace, le papier à peindre évite la pose d'un enduit pas toujours facile à appliquer pour des non initiés. Autre catégorie de papiers peints : ceux prêts à poser, réservés aux murs neufs ou aux supports en bon état. Même si l'on ne tapisse plus l'ensemble de la pièce et que l'on a tendance à habiller un seul mur avec du papier peint, il faut prendre soin de le choisir en fonction de la pièce et de ses caractéristiques. Dans la chambre ou le salon, vous pouvez laisser place à votre créativité et poser tous les genres de papiers peints. Par contre, dans les pièces humides comme dans la cuisine ou la salle de bains, il faudra privilégier un papier peint expansé très épais ou en vinyle avec une fine couche de PVC, pour qu'il soit lessivable tout en étant résistant à l'humidité.

Attention aussi aux mauvaises associations ! Le papier peint devra être en harmonie avec le revêtement de sol, les rideaux, les meubles...

À CHAQUE PIÈCE SON REVÊTEMENT DE SOL

- le couloir. Il sera sollicité par de nombreux passages. Privilégiez des matériaux durables et solides ;
- la salle de bains sera de préférence en carrelage ;
- le salon. Il devra être chaleureux et esthétique. Un sol stratifié ou un parquet fera très bien l'affaire en raison de son aspect noble et de sa bonne compatibilité avec n'importe quelle déco ;
- la cuisine. Le carrelage, le linoléum ou le stratifié sont le plus souvent utilisés pour leur facilité d'entretien ;
- la chambre d'enfants. Un sol en liège assurera isolation thermique et phonique.

Scigliano S.A.R.L. **Espace CAR-BAIN** S.A.R.L.

220 rue de Toulouse à LIMOGES

Tél. 05 55 77 47 19 - Tél. 05 55 30 35 90

VENTE & **POSE**

Sols et murs
Carrelage, faïence
Chape liquide

Carrelage, sanitaire
Meubles de bain
Robinetterie

SALLES DE BAINS CLÉ EN MAIN - DOUCHES ITALIENNES

Pompe à chaleur GÉOTHERMIQUE

Un chauffage écologique

À compter du 1^{er} janvier 2022, il vous faudra remplacer votre chaudière au fioul ou à charbon par un système moins polluant. Pourquoi ne pas installer un système plus vertueux : une pompe à chaleur géothermique.

par Stéphanie Swiklinski

Quelle pompe à chaleur pour ma maison ?

Installer une pompe à chaleur va vous permettre de réaliser de belles économies d'énergie. Vous pourrez avec ce système profiter d'une énergie à la fois renouvelable et gratuite. Il faudra vous faire conseiller par un professionnel, pour savoir quel type de pompe à chaleur correspond le mieux à vos besoins.

La pompe à chaleur air/air puise son énergie dans l'air extérieur et va ensuite le réinjecter dans la maison. L'appareil capte alors les calories de l'extérieur (ça c'est gratuit) pour chauffer votre logement. Le fonctionnement nécessite l'installation de deux unités : une qui récupère l'énergie et l'autre qui la diffuse grâce à un ventilo-convecteur. Ce système a l'avantage d'être très simple à installer. Il suffit d'avoir une cour ou un jardin pour y mettre l'unité extérieure. Votre facture va se retrouver divisée par 3. L'inconvénient est que vous ne pouvez chauffer l'eau des sanitaires.

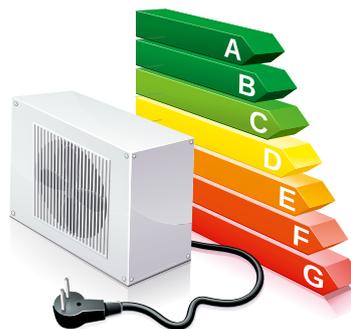
La pompe à chaleur air/eau récupère elle aussi l'énergie présente dans l'air. Ce système de chauffage extrait les calories de l'air extérieur, puis les transforme en chaleur afin de chauffer l'eau qui sera ensuite distribuée à travers le circuit de chauffage (plancher chauffant, ventilo-convecteurs à eau, radiateurs) et celui de l'eau chaude sanitaire. Facile à installer et assez accessible, cette pompe à chaleur est

recommandée dans les régions où les températures sont les plus douces.

Zoom sur la pompe à chaleur géothermique

Avec la pompe à chaleur géothermique, vous chauffez votre maison grâce à la chaleur de la terre. La mise en place du système se réalise par la pose de capteurs enfouis dans le sol qui récupèrent la chaleur de la terre. Ce captage s'effectue soit de manière horizontale (sur une surface extérieure 1,5 fois supérieure à celle de l'habitation), soit de manière verticale en faisant un forage de 100 mètres maximum de profondeur.

La chaleur récupérée est ensuite diffusée dans la maison par l'intermédiaire d'un plancher chauffant ou tout simplement de radiateurs. Pour ce faire, il faudra prévoir de faire installer en amont un circuit de chauffage ou d'eau chaude.



Réduire sa facture de chauffage

L'avantage numéro 1 de la pompe à chaleur géothermique est la baisse de vos factures de chauffage. En effet, en utilisant l'énergie gratuite contenue dans le sol, vous pourrez faire d'importantes économies d'énergie. Vos factures de chauffage pourront être divisées par 3 ! Si vous avez actuellement une maison chauffée au fioul, elle doit être très économe (classe énergie E, F ou G). En optant pour une pompe à chaleur, vous verrez très rapidement la différence.

Des aides à la clé

Pour aider à installer un système de chauffage plus vertueux, les ménages dont les revenus sont modestes ou très modestes peuvent bénéficier de Ma Prime Renov'. Il s'agit d'un montant forfaitaire versé à la fin des travaux ; ce qui permet d'alléger considérablement la facture. Pour en bénéficier, on prend en compte les revenus du foyer. Toutefois, le gouvernement prévoit d'élargir le dispositif en 2021 à tous les ménages, sans conditions de revenus et de l'ouvrir aux propriétaires bailleurs.

MONTANT DES AIDES POUR INSTALLER UNE POMPE À CHALEUR

POUR MAISON INDIVIDUELLE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
PAC GÉOTHERMIQUE	10 000 €	8 000 €	4 000 €	0 €
PAC AIR/EAU	4 000 €	3 000 €	2 000 €	0 €



**CHANGEZ
VOTRE CHAUDIÈRE**

*par une pompe
à chaleur air / eau*

**ÉCONOMISEZ
JUSQU'À 60%**
SUR VOTRE FACTURE
DE CHAUFFAGE
& D'EAU CHAUDE
SANITAIRE



À PARTIR DE
1650€*
TTC POSÉ

*SOUS CONDITION DE RESSOURCES

DAIKIN



Quels que soient les revenus,
les aides couvrent entre 50 et 90%
du montant des travaux.

**BÉNÉFICIEZ DE LA
NOUVELLE AIDE
"MAPRIMERENOV"
ET DE LA PRIME
"COUP DE POUCE CHAUFFAGE"**

PROFITEZ ÉGALEMENT DE L'ISOLATION À 0€*

* voir conditions en agence

PRISE EN CHARGE DE TOUTES LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES - TVA À TAUX RÉDUIT - DEVIS GRATUIT - DÉLAIS RAPIDES



e.co Atlantique

05 19 08 01 11

Rond-point de l'industrie • 1 rue Ampère
87220 FEYTIAT



OÙ TROUVER VOTRE NOTAIRE EN LIMOUSIN

Notaires Limousin est à votre disposition chez vos commerçants, votre notaire et à la Chambre Interdépartementale des Notaires, Maison du Notariat - 3 place Winston Churchill - 87000 Limoges - Tél. 05 55 77 15 91 - Fax 05 55 79 28 33 chambre.limousin@notaires.fr

CORREZE

ALLASSAC (19240)

Me Valérie DUBEAU

Rue du 11 Novembre
7 avenue Henri IV
Tél. 05 55 84 90 28 - Fax 05 55 84 77 03
valerie.dubeau@notaires.fr
[dubeau-allassac@notaires.fr/](mailto:dubeau-allassac@notaires.fr)

ARGENTAT SUR DORDOGNE (19400)

Me Emmanuelle FLORANT

7 avenue Henri IV
Tél. 05 55 28 80 24 - Fax 05 55 28 02 74
florant.emmanuelle@notaires.fr

Me Émilie LAURENT-SCHREINER

15 avenue Pierre Mendès-France - BP 13
Tél. 05 55 28 00 47 - Fax 05 55 28 07 24
emilie.laurent.019005@notaires.fr
[laurent-argentat-notaires.fr/](mailto:laurent-argentat-notaires.fr)

ARNAC POMPADOUR (19230)

Me Thierry LE TRANOUZÉ

9 rue des Ecoles
Tél. 05 55 73 35 44 - Fax 05 55 98 53 93
thierry.le-tranouze19048@notaires.fr
www.letranouze-pompador-notaires.fr

BEAULIEU SUR DORDOGNE (19120)

Me Marie-José GAILLARD

18 avenue Lobbe
Tél. 05 55 91 14 23 - Fax 05 55 91 10 94
marie-jose.gaillard@notaires.fr

BRIVE LA GAILLARDE (19100)

Me Béatrice FABRE

56 boulevard Général Koenig
Tél. 05 55 24 85 18
beatrice.fabre@notaires.fr

Me Séverine JEAN

9 rue Marcelin Roche - Tél. 05 44 31 63 82
severine.jean@notaires.fr

SCP Jean-Michel MARCOU et Laure MASMONTEIL-RODARO

28 boulevard Jules Ferry - BP 70092
Tél. 05 55 18 96 10 - Fax 05 55 18 96 19
office19030.brive@notaires.fr
[marcou-masmonteil-rodaro-brive-la-gaillard-notaires.fr/](mailto:marcou-masmonteil-rodaro-brive-la-gaillard-notaires.fr)

SELARL Denis MAZEL et Stevan HARSCOËT

2 bis avenue Firmin Marbeau - BP 50527
Tél. 05 55 74 08 32 - Fax 05 55 24 17 90
denis.mazel@notaires.fr

SCP Arnaud PEYRONNIE et Nicolas PEYRONNIE

Place de la République
Tél. 05 55 74 02 41 - Fax 05 55 23 73 15
scp.peyronnie@notaires.fr
[peyronnie-notaires.fr/](mailto:peyronnie-notaires.fr)

Me Maria RAMPON-RIBEIRO

5 Boulevard Du Général Koenig
Tél. 05 44 31 50 00
rampon-ribeiro-maria@notaires.fr
[rampon-ribeiro-notaires.fr/](mailto:rampon-ribeiro-notaires.fr)

DONZENAC (19270)

Me Jean-Thierry GANE

99 rue du Tour de ville
Tél. 05 55 85 67 51 - Fax 05 55 85 60 49
etude.gane.19039@notaires.fr
[www.gane-notaires.fr/](http://www.gane-notaires.fr)

EGLETONS (19300)

SELARL Pierre JOYEUX

11 place des Déportés
Tél. 05 55 93 10 06 - Fax 05 55 93 33 70
pierre.joyeux@notaires.fr

JUILLAC (19350)

Me Deborah TRYBUCKI

6 rue de la République - Tél. 05 87 09 06 53
deborah.trybucki@notaires.fr

LAPLEAU (19550)

Me Vincent SAGEAUD

Le bourg
Tél. 05 55 27 52 07 - Fax 05 55 27 59 50
vincent.sageaud@notaires.fr

LARCHE (19600)

SCP Edouard MONTAGUT et Romain MOLES

Place du 8 Mai 1945 - BP 4
Tél. 05 55 85 30 13 - Fax 05 55 85 45 14
etude19044.larche@notaires.fr

LUBERSAC (19210)

SCP Antoine LOUSTAUD, Virginie MONTMAUR et Christophe TAURISSON

18 route de Montlucan - BP 10
Tél. 05 55 67 12 11 - Fax 05 55 83 90 83
jean-pierre.veissier@notaires.fr
BOURGANEUF (23400)

SCP Marie-Pierre MANIERES-MEZON et Olivier GAZEAU

21 avenue Jean Jaurès - BP 41
Tél. 05 55 92 13 00 - Fax 05 55 92 14 00
office19037.malemort@notaires.fr
[www.manieresmezon-gazeau-notaires.fr/](http://www.manieresmezon-gazeau-notaires.fr)

MEYSSAC (19500)

Me Catherine SIDOUX

2 impasse du cirque - La Foucherie
Tél. 05 55 25 31 67 - Fax 05 55 25 38 74
office.sidoux@notaires.fr
[sidoux-meyssac-notaires.fr/](mailto:sidoux-meyssac-notaires.fr)

NOAILLES (19600)

SELARL Paul-Henri BLAVIGNAC

Le Bourg
Tél. 05 55 85 81 00 - Fax 05 55 85 87 72
michel.brugelle@notaires.fr
[blavignac-noailles-notaires.fr/](mailto:blavignac-noailles-notaires.fr)

OBJAT (19130)

MLPP

20 avenue Georges Clémenceau
Tél. 05 55 25 91 71 - Fax 05 55 25 09 25
mlpp.19034@notaires.fr

ST PRIVAT (19220)

Me Pierre RIVIERE

6 rue des Ecoles - BP 3
Tél. 05 55 28 41 05 - Fax 05 55 28 49 06
gabriel.riviere@notaires.fr

TREIGNAC (19260)

Me Pascale CESSAC-MEYRIGNAC

9 Avenue du Général de Gaulle
Tél. 05 55 98 01 22 - Fax 05 55 98 13 60
pascale.cessac-meyrignac@notaires.fr

TULLE (19000)

SELARL Priscille CAIGNAULT, Elodie CLAUVIERE et Pierre PATIER

4 Passage Pierre Borely
Tél. 05 55 20 59 59 - Fax 05 55 20 59 50
office19004.tulle@notaires.fr

SELARL Emmanuelle MARLIAC, Laurent CARRETO et Elodie DURAND-RAYNAUD

5 et 7 place Carnot
Tél. 05 55 20 77 10 - Fax 05 55 20 77 19
[dubois.sallon-marliac@notaires.fr/](mailto:dubois.sallon.marliac@notaires.fr)
USSEL (19200)

SAS OFFICE NOTARIAL V.A.L 19-63

8 boulevard Clémenceau - BP 52
Tél. 05 55 46 03 55 - Fax 05 55 72 88 06
scp.leroux-varret@notaires.fr
[www.leroux-varret-notaires.fr/](http://www.leroux-varret-notaires.fr)

SAS OFFICE NOTARIAL V.A.L 19-63

10 bd de la Prade - BP 33
Tél. 05 55 72 10 06 - Fax 05 55 72 32 96
scp.vignal-associés@notaires.fr
www.vignal-associés-notaires.fr

CREUSE

AUBUSSON (23200)

Me Benoît ARDANT

Place du Marché
Tél. 05 55 66 10 53 - Fax 05 55 66 82 28
benoit.ardant@notaires.fr
GROUPE CPN
2 rue Saint Jean
Tél. 05 55 66 10 43 - Fax 05 55 66 11 81
scp23040.aubusson@notaires.fr

Mes Nathalie DROJAT et Christophe CAQUINEAU

30 rue Pierre d'Aubusson
Tél. 05 55 66 31 11 - Fax 05 55 67 51 30
drojat.caquineau@notaires.fr

AUZANCES (23700)

Me Jean-Pierre VEISSIER

18 route de Montlucan - BP 10
Tél. 05 55 67 12 11 - Fax 05 55 83 90 83
jean-pierre.veissier@notaires.fr

BOURGANEUF (23400)

SCP Charles FRANCOIS et Sandra YVERNAULT

2 avenue du Petit Bois
Tél. 05 55 64 11 60 - Fax 05 55 64 08 04
marie-laure.duphot.23055@notaires.fr

BOUSSAC (23600)

Me Nicolas-Brice MICOLIER

42 place de l'Hôtel de Ville - BP 16
Tél. 05 55 65 01 02 - Fax 05 55 65 17 23
nicolas-brice.micolier.23010@notaires.fr
office-nicolasbricemicolier.notaires.fr

CROCQ (23260)

Me Sidonie BAGILET-LATAPIE

39 grande rue
Tél. 05 55 67 45 55 - Fax 05 55 67 40 95
sidonie.bagilet@notaires.fr

DUN LE PALESTEL (23800)

Me Thierry DELILLE

8 rue du Rempart - BP 20
Tél. 05 55 89 01 50 - Fax 05 55 89 18 24
thierry.delille@notaires.fr
[www.delille-notaires.fr/](http://www.delille-notaires.fr)

EVAUX LES BAINS (23110)

Me Alain BOURVELLEC

7 Vieux Logis
Tél. 05 55 65 54 25 - Fax 05 55 65 69 95
alain.bourvellec@notaires.fr

FURSAC (23290)

Me Alexis VINCENT

10 Route de Saint Priest
Tél. 05 55 63 60 52 - Fax 05 55 63 67 36
alexis.vincent@notaires.fr
[www.vincent-notaires.fr/](http://www.vincent-notaires.fr)

GOUZON (23230)

Me Denis SALLET

3 zone d'activité de Bellevue
Tél. 05 55 62 20 15 - Fax 05 55 62 22 06
etude.sallet@notaires.fr
www.sallet-notaires.fr

GUERET (23000)

Me Thierry BODEAU et Me Emmanuelle GUETRE

1 rue Sylvain Grateyrrolles - BP 106
Tél. 05 55 51 10 50 - Fax 05 55 51 10 69
office.bodeau-guetre@notaires.fr
[office-bodeau-guetre-notaires.fr/](mailto:office-bodeau-guetre-notaires.fr)

CHAIX et Associés

6 rue de Verdun - BP 222
Tél. 05 55 52 46 05 - Fax 05 55 52 45 88
scp.chaix@notaires.fr
www.chaix-notaires.fr

Me Carole VACHON

41 avenue Léon Blum - Tél. 05 55 62 00 02
carole.vachon@notaires.fr

LA SOUTERRAINE (23300)

Me Luc BONNET-BEAUFRANC

1 avenue Charles de Gaulle - BP 55
Tél. 05 55 63 18 71 - Fax 05 55 63 27 19
office.bonnet-beaufranc@notaires.fr

HAUTE-VIENNE

AIXE SUR VIENNE (87700)

SCP Valérie MARCHADIER et Thibault GOURBAT

Place du Champ de Foire - BP 12
Tél. 05 55 70 27 97 - Fax 05 55 70 15 69
marchadier@notaires.fr

AMBAZAC (87240)

SCP Géraldine PEUCHAUD, Christophe BEX et Sandrine BERGER

Route de Saint-Sylvestre
Tél. 05 55 56 63 64 - Fax 05 55 56 74 71
scp-ambazac@notaires.fr

BELLAC (87300)

SCP Philippe HOGREL et Aurélie BOISSONNADE

25 avenue Jean Jaurès
Tél. 05 55 68 00 26 - Fax 05 55 68 01 40
scp.bellac@notaires.fr

BESSINES SUR GARTEMPE (87250)

Me Jean DUCHASTEAU

5 Place St Léger - BP 73
Tél. 05 55 76 04 31 - Fax 05 55 76 19 61
jean.duchasteau.87030@notaires.fr

CHALUS (87230)

Me Martine BONDOUX

49 avenue François Mitterrand - BP 7
Tél. 05 55 78 41 17 - Fax 05 55 78 73 54
bondoux.martine@notaires.fr

COUZEIX (87270)

Me Jean-Louis TAULIER

2 rue Vert Vallon
Tél. 05 55 39 35 61 - Fax 05 55 39 44 62
jl.taulier@notaires.fr

DOURNAZAC (87230)

SELARL ALEXNOTS

22 rue des Feuillardières
Tél. 05 55 31 40 40 - Fax 05 55 31 40 41
office.dournazac.87058@notaires.fr
bonheure-eudenbach-dournazac-notaires.fr

FEYTIAT (87220)

SCP Charles FRANCOIS et Sandra YVERNAULT

32 avenue Winston Churchill
Tél. 05 19 08 01 45
marie-laure.duphot.87075@notaires.fr

ISLE (87170)

Me Véronique DELOUIS

12 rue du Cluzeau - Tél. 05 55 79 62 75
veronique.delouis@notaires.fr

LE DORAT (87210)

Me Marie FONTANILLAS

38 Avenue des vignes
Tél. 05 55 60 70 94 - Fax 05 55 60 63 83
marie.fontanillas@notaires.fr
[geraldy-fontanillas-notaires.fr/](mailto:geraldy-fontanillas-notaires.fr)

LIMOGES (87000)

SCP Marc ATZEMIS, Yves VERCOUSTRE et Pierre MARTINAT

6 rue Jean Jaurès
Tél. 05 55 34 13 44 - Fax 05 55 34 10 04
etude.atzemisassociés@notaires.fr
atzemis-vercoustre-martinat-limoges-notaires.fr

Me Pierre BOSGIRAUD

3 rue de la Terrasse
Tél. 05 55 34 14 52 - Fax 05 55 32 56 62
pierre.bosgiraud@notaires.fr
bosgiraud-notaires.fr

SELURL Roland BOUQUILLARD

1 Place de la Prefecture - BP 16
Tél. 05 55 77 42 21 - Fax 05 55 77 52 78
bouquillard.limoges@notaires.fr
[www.bouquillard-limoges-notaires.fr/](http://www.bouquillard-limoges-notaires.fr)

SCP Christian COURVAUD et Caroline LORIOT-CHEYRON

2 cite de l'amphithéâtre - Tél. 05 55 050 500
caroline.loriot-cheyron@notaires.fr

SCP Virginie de BLETTERIE-de LAVAL et Nicolas LEVEQUE

15 rue Pétinaud Beaupeyrat - CS 30120
Tél. 05 55 34 16 42 - Fax 05 55 32 37 29
notaires.limoges.beaupeyrat@notaires.fr

SCP Martial DUFOUR, François SALAGNAC et Clément PAULINE

22 avenue du Midi - BP 24
Tél. 05 55 32 73 74 - Fax 05 55 32 70 03
dufour-salagnac.limoges@notaires.fr
[dufour-salagnac-limoges-notaires.fr/](mailto:dufour-salagnac-limoges-notaires.fr)

SCP Patrice GARRAUD, Frédéric ALEXIS, Patrice GRIMAUD et Céline LONGUEQUEU

20 boulevard Victor Hugo - BP 34
Tél. 05 55 77 16 16 - Fax 05 55 79 16 48
scp.20victorhugo@notaires.fr
[garraud-iten-alexis-grimaud-notaires.fr/](mailto:garraud-iten-alexis-grimaud-notaires.fr)

SCP Bernard SALLON, Caroline DAURIAAC, Stéphane FAUGERON, Benoît POIRAUD et Caroline de BLETTERIE

15 bis avenue Saint-Surin - BP 510
Tél. 05 55 77 02 27 - Fax 05 55 77 58 32
[www.sallon-associés-limoges-notaires.fr/](http://www.sallon-associés-limoges-notaires.fr)

GROUPE CPN 87

203 avenue du Général Leclerc
Tél. 05 55 01 51 91
ad87@notaires.fr
canovapeiffrenotairesassociés.site-solocal.com/

MAGNAC BOURG (87380)

SCP Nicolas DEBROSSE et Vincent RODIER

2 rue du Stade
Tél. 05 55 00 80 06 - Fax 05 55 00 86 45
debrosse.rodier@notaires.fr
[debrosse-rodier-magnac-bourg-notaires.fr/](mailto:debrosse-rodier-magnac-bourg-notaires.fr)

NEXON (87800)

SCP Bruno PINLON et Catherine EXBRAYAT

1 avenue Charles de Gaulle - BP 11
Tél. 05 55 58 37 37 - Fax 05 55 58 25 18



Des professionnels vous accompagnent pour expertiser vos objets en or



NOS ENGAGEMENTS :

- ✓ Evaluation exacte des métaux précieux,
- ✓ Achat au meilleur prix,
- ✓ Remise d'un document d'authentification,
- ✓ Le sérieux d'un réseau national.

Donation ou succession, lorsqu'il s'agit de métaux précieux il est préférable de faire appel à des experts. Notre équipe de professionnels authentifie les lingots, les pièces et les bijoux en métaux précieux. Nous réalisons des tests pour déterminer la composition exacte de vos objets et nous les pesons sur une **balance certifiée et agréée** pour en déterminer la valeur.

Or en Cash, 1^{er} réseau français de l'achat et la vente d'or, vous rachète vos biens précieux au meilleur prix. Que ce soit pour faire estimer vos objets en or ou pour acheter de l'or d'investissement, nos experts sont à votre service pour vous conseiller au mieux et vous offrir un service de haute qualité.

Avec OR EN CASH, faites confiance au 1^{er} réseau français de l'expertise des métaux précieux. Or, argent, platine.

- ESTIMATION GRATUITE**
- **EN AGENCE**, avec ou sans rendez-vous.
 - **À DOMICILE** : un expert se déplace chez vous sur simple appel.
 - **À DISTANCE** sur orencash.fr



Plus de 100 agences dans toute la France

NOUS RETROUVER EN LIMOUSIN :

BRIVE LA GAILLARDE :

5bis Rue Gambetta et 40 Avenue Maillard

LIMOGES :

17 Rue Jean-Jaurès

01 88 33 62 21

[Appel non surtaxé]

www.orencash.fr

BIENS IMMOBILIERS À VENDRE

Retrouvez l'intégralité
des annonces sur



SÉLECTION D'ANNONCES IMMOBILIÈRES DE NOTAIRES



Pays de Brive

APPARTEMENTS

BRIVE LA GAILLARDE
142 900 €
135 000 € + honoraires de négociation : 7 900 €
soit 5,85 % charge acquéreur



Réf. 19037-202. CENTRE VILLE - Quartier La Poste centrale, au premier étage d'une petite copropriété, un appartement de 4 pièces avec deux caves. L'ensemble est à restaurer. Copropriété de 9 lots. Classe énergie : DPE exempté. www.manieresmezon-gazeau.notaires.fr/

SCP MANIERES-MEZON
et GAZEAU
05 55 92 13 00
anne-sophie.vergnaud.19037@notaires.fr

MAISONS

DAMPNIAT
236 500 €
225 000 € + honoraires de négociation : 11 500 €
soit 5,11 % charge acquéreur



Réf. 19037-200. Maison en pierre de pays. Composée de 4 grandes chambres, de pièces de vie spacieuses et cuisine équipée. Un grand jardin, située en position dominante. Possibilité TAB. www.manieresmezon-gazeau.notaires.fr/

SCP MANIERES-MEZON
et GAZEAU
05 55 92 13 00
anne-sophie.vergnaud.19037@notaires.fr

ST PARDOUX L'ORTIGIER
59 700 €
55 000 € + honoraires de négociation : 4 700 €
soit 8,55 % charge acquéreur



Réf. 19037-204. Maison avec grange, hangar et four à pain, proche des voies rapides A20 et A89. La maison avec trois chambres, une salle d'eau et WC. Classe énergie : E. www.manieresmezon-gazeau.notaires.fr/

SCP MANIERES-MEZON et GAZEAU
05 55 92 13 00
anne-sophie.vergnaud.19037@notaires.fr

**Pour acheter/vendre
au juste prix,
demandez une expertise
à votre notaire !**

Pays de Tulle

APPARTEMENTS

TULLE
140 000 €
133 000 € + honoraires de négociation : 7 000 €
soit 5,26 % charge acquéreur



Réf. 10803/49. Dans une copropriété de six logements, bel appartement situé au 5ème étage, avec ascenseur, 3 chambres, séjour, Garage avec portail automatique, Une cave. Copropriété de 3 lots, 3120 € de charges annuelles. Classe énergie : D.

SELARL P. JOYEUX - **05 55 93 10 06**
pierre.joyeux@notaires.fr

MAISONS

LE LONZAC
170 000 €
160 000 € + honoraires de négociation : 10 000 €
soit 6,25 % charge acquéreur



Réf. 19022-96. Maison de 166 m² centre bourg mitoyenne d'un côté, en pierre et ardoise, élevée partie sur cave : au rez-de-ch : entrée, cuisine, s. de séjour, bureau, WC. Etage : 4 ch, s. de bains, WC. Grenier sur le tout. Garages et remise. Jardin sur l'arrière. Classe énergie : DPE vierge.

Me P. CESSAC-MEYRIGNAC
05 55 98 01 22
pascale.cessac-meyrignac@notaires.fr

ST PRIVAT
97 850 €
95 000 € + honoraires de négociation : 2 850 €
soit 3 % charge acquéreur



Une maison d'habitation bâtie en parpaings et couverte en tuiles comprenant au rez-de-chaussée un garage, cave, buanderie, une chambre, au 1er étage une cuisine, salle à manger, salon, salle de bains, deux chambres, et terrain autour. Classe énergie : DPE vierge.

Me P. RIVIERE - **05 55 28 41 05**
gabriel.riviere@notaires.fr

ST PRIVAT
226 600 €
220 000 € + honoraires de négociation : 6 600 €
soit 3 % charge acquéreur



Maison élevée sur sous-sol divisé en chaufferie et garage, rez-de-chaussée comprenant entrée, séjour, cuisine, salle de bains, deux chambres, à l'étage grenier, deux chambres, salle d'eau et wc. Terrain avec piscine. Classe énergie : DPE vierge.

Me P. RIVIERE - **05 55 28 41 05**
gabriel.riviere@notaires.fr

TRIGNAC
75 000 €
70 000 € + honoraires de négociation : 5 000 €
soit 7,14 % charge acquéreur



Réf. 19022-61. Maison en pierre et ardoise comprenant au rez-de-chaussée : cuisine, cave, local chaudière. 1er étage : salon salle à manger, 1 chambre, bureau, salle de bains, dressing. 2ème étage : 3 chambres, 3 salles de bains. Dressing. Surf. hab. 124 m². Classe énergie : DPE vierge.

Me P. CESSAC-MEYRIGNAC
05 55 98 01 22
pascale.cessac-meyrignac@notaires.fr

Annonces immobilières

Pays d'Ussel

MAISONS

BUGEAT

133 000 €

125 000 € + honoraires de négociation : 8 000 €
soit 6,40 % charge acquéreur



RÉF. 19022-68. Maison de 136 m² pierre et ardoise : sous-sol : 2 garages, buanderie, s. de douche WC, cave. Rez de chaussée : bureau, salon s. à manger, cuisine avec terrasse, WC ; 1er étage : 4 ch, WC, s. de bains. 2^e étage : grenier aménageable. Dépendance. Terrain. Classe énergie : E.

Me P. CESSAC-MEYRIGNAC
05 55 98 01 22
pascale.cessac-meyrignac@notaires.fr

EGLETONS

147 560 €

140 000 € + honoraires de négociation : 7 560 €
soit 5,40 % charge acquéreur



RÉF. 10803/51. Dans un lotissement agréable avec un parc, maison construite en 1971, comprenant quatre chambres, un bureau, un séjour avec cheminée, une cuisine donnant sur terrasse extérieure. Classe énergie : G.
SELARL P. JOYEUX - **05 55 93 10 06**
pierre.joyeux@notaires.fr

MEYMAC

56 180 €

53 000 € + honoraires de négociation : 3 180 € soit 6 % charge acquéreur



RÉF. MM 288. Maison : une cuisine équipée ouverte sur pièce à vivre avec poêle à bois, un toilette, véranda av cuisine d'été. Deux chambres. 1 salle de bains, grenier aménageable. Une cave voutée. Cour extérieure - cabanon. Chauffage électrique. Classe énergie : DPE vierge.
SAS OFFICE NOTARIAL V.A.L 19-63
05 55 72 10 06
scp.vignal-associes@notaires.fr

**Votre assainissement est-il aux normes ?
CONTACTEZ-NOUS !**



Ets PAULY Francis sarl
19350 Concèze

06 11 41 80 12
05 55 25 23 08
tp.pauly@orange.fr

**Votre micro station
dans moins de 10 m²**



www.assainissement-pauly.fr

USSEL

126 800 €

120 000 € + honoraires de négociation : 6 800 €
soit 5,67 % charge acquéreur



RÉF. UM 1087. Maison élevée sur sous-sol contenant gge et chaufferie, une cuisine équipée, un sal-séj, 3 ch, 1 salle de bains, wc. Balcon sur le devant. Chauffage central d'origine fuel modifié avec granulés. Classe énergie : E.
SAS OFFICE NOTARIAL V.A.L 19-63
05 55 72 10 06
scp.vignal-associes@notaires.fr

USSEL

178 400 €

170 000 € + honoraires de négociation : 8 400 €
soit 4,94 % charge acquéreur



RÉF. UM 1080. Une maison élevée sur sous-sol av cave, buanderie et atelier, 1 grde pce à usage de cuisine, coin repas, salle de séjour, wc, sdb, wc et 3 ch. 2 gges attenants. Terrain avec cabanon. Chauffage gaz de ville. Classe énergie : D.
SAS OFFICE NOTARIAL V.A.L 19-63
05 55 72 10 06
scp.vignal-associes@notaires.fr

immo not

Consultez l'annuaire
pour trouver un notaire

LA CORRÈZE INVESTIT POUR L'HABITAT



Toutes vos questions sur
L'HABITAT EN CORRÈZE

05 55 93 77 77

OU **www.correze.fr**

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

Ayons la Corrèze en cathétre

Annonces immobilières

DIVERS

EGLÉTONS

205 530 €
 195 000 € + honoraires de négociation : 10 530 €
 soit 5,40 % charge acquéreur



Réf. 10803/48. CENTRE VILLE - Idéalement situé, immeuble de rapport se composant d'un local commercial et de deux appartements dont un loué. L'ensemble en bon état Classe énergie : DPE vierge.

SELARL P. JOYEUX
05 55 93 10 06
 pierre.joyeux@notaires.fr

HAUTE-VIENNE



Limoges et périphérie

APPARTEMENTS

LIMOGES

74 900 €
 70 000 € + honoraires de négociation : 4 900 €
 soit 7 % charge acquéreur



Réf. 87006/754. PETIT TREUIL - Appartement au 2ème étage sans ascenseur comprenant, entrée, séjour, cuisine, 2 chambres, WC, salle d'eau et dégagement. Meublé. Cave et garage. Immeuble soumis aux statuts de la copropriété. 30 lots. 447.53 €/trimestre de charges de copropriété. Chauffage collectif gaz. Classe énergie : E.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
 immo.87006@notaires.fr



1^{re} offre possible : 149 800 €
 soit 140 000 € + Honoraires de négociation : 9 800 €
 Soit 7 % à la charge de l'acquéreur



MAISON RÉNOVÉE EN PIERRES (19) CONCÈZE-POMPADOUR :
 Découvrez une charmante maison en pierres entièrement rénovée d'env. 110 m² sur une parcelle clôturée de 2 380 m². Large pièce à vivre de 67m², comprenant cuisine meublée, salon/séjour et espace bureau/chambre. Cet espace convivial vous promet de belles soirées, en famille, au coin du feu. À l'étage, le palier dessert 3 chambres, une salle de bain avec baignoire et large douche. À l'extérieur, la terrasse en pierres est exposée SUD. Garage/atelier. Cave. Puits partagé. Box. Tout a été repensé et refait en 2009. Cosy, confortable et accueillante, cette maison est idéale pour accueillir une famille ou un couple de retraités à la recherche de calme, de campagne, de randonnée tout en étant à proximité des commerces et des écoles de Pompadour.

Réservez votre visite en ligne sur 36h-immo.com
 Faites vos offres en ligne sur 36h-immo.com

Céline : 06 68 75 16 76 ou celine.laurent@36h-immo.com

LIMOGES

89 620 €
 85 000 € + honoraires de négociation : 4 620 €
 soit 5,44 % charge acquéreur



Réf. 14761/276. Dans une résidence seniors : un appartement au 3ème étage comprenant : séjour avec coin cuisine, loggia donnant sur le séjour, chambre avec loggia, salle d'eau avec wc. Copropriété de 1 lots, 162 € de charges annuelles. Classe énergie : D.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91
ou 05 55 76 04 31
 sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

LIMOGES

90 425 €
 85 000 € + honoraires de négociation : 5 425 €
 soit 6,38 % charge acquéreur



Réf. 87006/860. BEAUBLANC - Appartement traversant au 5^e étage avec ascenseur - loi carrez : 62,27m² - Entrée avec placards, cuisine aménagée et équipée + cellier, séjour de 16m² sur balcon, 2 chambres dont une avec balcon, salle de bains, WC, cave et garage - Double vitrage partout - Immeuble soumis au statut de la copropriété, de 39 lots, charges 2020 : 467,61 euros. €/trimestre. VISITE VIRTUELLE DISPONIBLE SUR IMMONOT Classe énergie : D.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
 immo.87006@notaires.fr

Une acquisition immobilière a des répercussions fiscales et patrimoniales

Votre notaire les envisage à vos côtés

LIMOGES

100 775 €
 95 000 € + honoraires de négociation : 5 775 €
 soit 6,08 % charge acquéreur



Réf. 87006/868. GARE DES CHARENTES - Appartement rénové traversant en rez-de-chaussée de 65,77m² : entrée, cuisine sur courrette arrière, séjour/salon, salle d'eau, WC, chambre avec rangements. 2 caves en sous-sol et une mansarde dans les combles. Chauffage individuel au gaz, double vitrage. Pas de garage, pas de parking - Immeuble en copropriété, de 6 lots, charges annuelles : 783,04. € VISITE VIRTUELLE SUR IMMONOT Classe énergie : E.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
 immo.87006@notaires.fr

LIMOGES

116 300 €
 110 000 € + honoraires de négociation : 6 300 €
 soit 5,73 % charge acquéreur



Réf. 87006/863. Entre la Gare et la place Carnot, immeuble de 1967, appartement traversant de 88,90m², à rénover situé au 1er étage avec ascenseur : entrée/couloir, cuisine simple avec loggia, séjour, 3 chambres dont 2 avec placards - salle de bains - WC - chaudière individuelle au gaz - cave - Immeuble en copropriété de 79 lots, charges trimestre 2020 : 355,74 euros. VISITE VIRTUELLE DISPONIBLE SUR IMMONOT Copropriété de 79 lots, 1422 € de charges annuelles. Classe énergie : D.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
 immo.87006@notaires.fr

LIMOGES

142 175 €
 135 000 € + honoraires de négociation : 7 175 €
 soit 5,31 % charge acquéreur



Réf. 87006/859. CENTRE-VILLE - Appartement au 1er étage comprenant entrée, séjour, cuisine aménagée et équipée sur grande terrasse, dégagement avec placards, WC, salle d'eau, 2 chambres. Parking en rez-de-chaussée, sécurisé et porte commune motorisée. Cave. TERRASSE de 34 m² environ. ETAT NEUF. Immeuble soumis aux statuts de la copropriété. Copropriété de 6 lots, 1120 € de charges annuelles. Classe énergie : D.
 SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
 immo.87006@notaires.fr

Annonces immobilières

MAISONS

AIXE SUR VIENNE

147 350 €
140 000 € + honoraires de négociation : 7 350 €
soit 5,25 % charge acquéreur



RÉF. 87006/761. Immeuble à usage de bureaux à réhabiliter comprenant : RDC : entrée, 4 bureaux, dégagement, WC. 1er étage : dégagement, placards, cuisine, 5 bureaux, WC. Jardin. Pas de garage mais stationnement facile. Classe énergie : DPE vierge.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

LE VIGEN

323 300 €
310 000 € + honoraires de négociation : 13 300 €
soit 4,29 % charge acquéreur



RÉF. 87006/718. Dans un bel écrin de verdure bien au calme, belle maison construction traditionnelle de 170m², sur sous-sol complet. Rez-de-chaussée accessible de plain-pied : hall d'entrée, cuisine récente aménagée et équipée 16m², séjour lumineux de 33m² sur une grande terrasse exposée sud, salle d'eau, WC, 3 chambres - 1er étage : 3 chambres, salle de bains/WC. Rangements - Double vitrage - Chauffage électrique + cheminée. Agréable parc arboré, entièrement clos de 8100m² avec piscine de 12m x 5m, sans vis à vis, potager, verger. Classe énergie : E.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

LIMOGES

105 950 €
100 000 € + honoraires de négociation : 5 950 €
soit 5,95 % charge acquéreur



RÉF. 87006/873. LANDOUGE - Proche centre - maison indépendante, à rénover de 68m², élevée sur rez-de-chaussée à usage de garage - 1er : entrée, séjour de 23m², cuisine simple, 2 chambres, salle de bains, WC, combles perdus dessus. Terrain clos de 449m². Classe énergie : F.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

LIMOGES

131 825 €
125 000 € + honoraires de négociation : 6 825 €
soit 5,46 % charge acquéreur



RÉF. 87006/875. Quartier Ouest, rue tranquille, pour cette maison à rénover en totalité de 77m² environ : élevée sur cave/chaufferie - Rez-de-chaussée : entrée, séjour 16m², cuisine, cellier avec WC, 1er étage : 4 chambres dont 2 petites, salle d'eau, WC, grenier dessus. 1 garage attenant. Cour fermée devant et jardin sur l'arrière - chaudière gaz - VISITE VIRTUELLE SUR IMMONOT. Classe énergie : F.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

LIMOGES

131 825 €
125 000 € + honoraires de négociation : 6 825 €
soit 5,46 % charge acquéreur



RÉF. 87006/870. BEAUBREUIL - Maison de ville, élevée sur sous-sol complet, de 100m² - RDCH : entrée, séjour/salon traversant (27m²), cuisine aménagée sur terrasse arrière, cuisine d'été aménagée dans le garage. - 1er : palier 3 chambres, une petite pièce mansardée, salle de bains/WC. Travaux à prévoir - chaudière au gaz - cour fermée devant et terrasse + petit jardin sur l'arrière. Terrain de 206m². VISITE VIRTUELLE DISPONIBLE SUR IMMONOT Classe énergie : E.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

LIMOGES

239 465 €
229 000 € + honoraires de négociation : 10 465 €
soit 4,57 % charge acquéreur



RÉF. 87006/865. Maison d'habitation comprenant : - RDC : 2 garages, sas d'entrée, entrée, salle d'eau, 2 chambres, WC, buanderie/chaufferie. - 1er étage : entrée, dégagement, cuisine, petit salon/chambre, séjour avec véranda, 2 chambres, salle de bains, WC, rangements. Jardin de 672 m². Abri de jardin. Chauffage gaz. Menuiseries PVC double vitrage. Classe énergie : E.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

LIMOGES

250 850 €
240 000 € + honoraires de négociation : 10 850 €
soit 4,52 % charge acquéreur



RÉF. 87006/841. NAUGEAT - Maison d'habitation comprenant : - RDC : entrée, 2 garages, atelier, buanderie, chaufferie. - 1er étage : palier/dégagement, 2 chambres, salle de bains, cuisine, salon, salle à manger, WC. - 2ème étage : palier/dégagement, 2 greniers, 2 chambres, cabinet de toilettes, WC. Jardin de 538 m². Chauffage gaz de ville. Classe énergie : F.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr



Votre assainissement est-il aux normes ?
CONTACTEZ-NOUS !

Ets PAULY Francis sarl
06 11 41 80 12
05 55 25 23 08
tp.pauly@orange.fr

Renseignements
PAGE 23

immo not

Créez une alerte e-mail pour recevoir les dernières offres immobilières

TOTEM vous accompagne tout au long de la journée avec l'INFO LOCALE & TOUS LES TEMPOS POP-ROCK-HITS

TOUS LES TEMPOS DE LA RADIO

TOTEM - 1^{ère} radio locale indépendante en CORREZE et dans le LOT

BRIVE 102.4 - GOURDON 107.4 - SOUILLAC 88 SARLAT 107.4 - USSEL 99.5 - EGLETONS 92.8

Offre d'emploi

Analyste développeur web senior

notariat services

groupe
AGENCE DE COMMUNICATION NOTARIALE

Basé(e) à Arnac-Pompadour (Corrèze)

Missions :

- Participer à la conception et à l'évolution des différents applicatifs
- Assurer toutes les phases de développement front-end et back-end pour proposer des solutions adaptées aux besoins
- Participer à l'analyse et à la conception des projets (spécifications techniques, architectures, modèle de données)
- Être garant de la vision produit et réfléchir à l'optimisation et la sécurisation des solutions sur les plans techniques et fonctionnels

Compétences :

- Maîtrise des techniques du web au travers du langage JAVA
- Connaissances versioning Git et environnement Shell Unix
- Expérience professionnelle au minimum de 4 ans

Profil :

- Dynamique, impliqué.e, autonome et passionné.e par ton métier
- Formation BAC +2 à BAC +5

Avantages :

- CDI
- Mutuelle + Tickets restaurant + indemnités de transport possibles
- Cadre de travail et environnement agréable à la campagne

**Merci de nous adresser
votre CV et lettre de motivation :**

Par courrier : Notariat Services 13 rue du Bois Vert - 19230 POMPADOUR

Par mail : srocher@immonot.com

LIMOGES

271 550 €

260 000 € + honoraires de négociation : 11 550 €
soit 4,44 % charge acquéreur



REF. 87006/874. LES RUCHOUX - Dans rue calme proche de commerces/commodités, grande maison de ville 1965/1970, à rénover de 137m² environ, construite sur 2 garages dont 1 traversant avec chaufferie : - 1er étage : séjour/salon de 31m² - cuisine 12m² - chambre sur jardin - rangements - WC, - 2ème étage : 4 chambres avec parquet dont 2 de + 15m², salle d'eau, WC, rangements, Grenier dessus. Jardin sur l'arrière, chaudière au gaz de ville, tout à l'égout. VISITE VIRTUELLE SUR IMMONOT. Classe énergie : F.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

PANAZOL

142 175 €

135 000 € + honoraires de négociation : 7 175 € soit 5,31 % charge acquéreur



REF. 87006/866. PANAZOL-Maison d'habitation comprenant : - RDC : séj, cuis, WC, gge. - 1er étage : dégagement, sde, 3 ch et WC. Sous-sol et jardin 324m². Chauffage gaz. Découvrez cette superbe visite virtuelle : <https://nodalview.com/ob1g7UsNjmNizZywoygzskYVW> Classe énergie : E. SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

PANAZOL

168 000 €

160 000 € + honoraires de négociation : 8 000 € soit 5 % charge acquéreur



REF. 87006/864. Proche Centre ville et commodités/écoles, maison ancienne de 140m² environ à rénover, disposant : - rdc : garage, chaufferie, atelier. - 1er : entrée desservant cuisine aménagée av espace dinatoire + véranda 22m² côté jardin, séj de 22m² avec balcon et chem, sd'eau, WC, 2 ch. - 2e étage : palier desservant 3 ch, anc cuisine, sdb, WC, greniers. Cour fermée devant, jardin sur l'arrière av atelier. Chaudière au fioul, tout à l'égout. SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

SOLIGNAC

199 100 €

190 000 € + honoraires de négociation : 9 100 €
soit 4,79 % charge acquéreur



REF. 87006/852. Dans le quartier historique, beaucoup de charme pour cette maison en pierres de village rénovée, éléments anciens préservés, toitures refaites, d'une surface habitable de 132m² environ : entrée avec WC, salon/bureau, chambre, cuisine aménagée de 22m² avec accès sur cour intérieure, spacieux salon/salle à manger de 40m² avec mezzanine de 17m² dessus : cette pièce bénéficie d'une belle vue sur bâtiments anciens - 1er étage avec 3 chambres très mansardées, salle de bains + wc. Grand garage - Cour arrière-Chauffage central, insert dans la cuisine et poêle à bois dans le séjour - tout à l'égout Classe énergie : E.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

Secteur Nord

MAISONS

BESSINES SUR GARTEMPE

79 140 €

75 000 € + honoraires de négociation : 4 140 €
soit 5,52 % charge acquéreur



REF. 14761/253. Maison d'habitation à rafraîchir, comprenant en rez-de-chaussée : garage, cellier et atelier, Au 1er étage : cuisine, salle de bains, WC, 3 chambres, grenier mansardé et aménageable. Le tout sur un terrain clos. Classe énergie : DPE vierge.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91 ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

BESSINES SUR GARTEMPE

94 860 €

90 000 € + honoraires de négociation : 4 860 €
soit 5,40 % charge acquéreur



REF. 14761/287. Maison, rdc: local commercial compr salle de bar, 2 salles de restaurant, cuis, salle de jeux, wc, sdb. 1er étage: salle de séj, 5 ch, sdb avec wc. Au bout du bât, appt indép compr: ch, cuis, séj, sdb, wc, gge, cave. Terrain à l'arr. Classe énergie : DPE vierge.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91 ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

BESSINES SUR GARTEMPE

115 820 €

110 000 € + honoraires de négociation : 5 820 €
soit 5,29 % charge acquéreur



REF. 14761/225. Maison composée au rdc de séjour-salon avec chem, cuisine équip, à l'étage : sde wc, chbre, grde pièce avec mezzanine, 2 autres pièces. 2 granges attenantes, cour, jardin. Classe énergie : D.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91 ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

BESSINES SUR GARTEMPE

115 820 €

110 000 € + honoraires de négociation : 5 820 €
soit 5,29 % charge acquéreur



REF. 14761/279. Maison compr Rdc: Salon/sàm traversant av insert, cuis accès direct véranda, chaufferie, ch avec pt d'eau, wc. 1er étage: 4 ch, sde, Grenier aménag, isolé. Jardin clos avec cour à l'avant, terrasse, gge avec pce de service et grenier. Classe énergie : DPE vierge.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91 ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

CHATEAUPONSAC

52 940 €

50 000 € + honoraires de négociation : 2 940 €
soit 5,88 % charge acquéreur



REF. 14761/285. Maison d'hab, rdc: cuis/sàmanger avec chem, sde, des wc, cave, 1 ch. 1er étage: dble grenier, 3 ch. Attenant: appentis, pte cour avec puits, grange d'env 83 m². Jardin avec 2 hangars, autres dépend. Non attenant: fruitière, jardin. Classe énergie : DPE exempté.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91 ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

CHATEAUPONSAC

73 900 €

70 000 € + honoraires de négociation : 3 900 €
soit 5,57 % charge acquéreur



REF. 14761/290. Une maison d'habitation élevée sur ss comprenant : garage, chaufferie, cave, En rez de jardin : cuisine, séjour, deux chambres, salle d'eau, w.c. Grenier sur le tout aménagé en chambre avec coin toilette, Jardin attenant. Classe énergie : G.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91 ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

Annonces immobilières

FOLLES **52 940 €**
50 000 € + honoraires de négociation : 2 940 €
soit 5,88 % charge acquéreur



Réf. 14761/259. Maison de bourg comprenant en RDC : entrée / séjour avec cheminée ouverte, cuisine. Au 1er étage : 3 chambres, pièce, sdb, W.C. séparés. Garage attenant. Jardin à l'arrière, entièrement clos avec double accès. Classe énergie : D.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91 ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

ST AMAND MAGNAZEIX **52 940 €**
50 000 € + honoraires de négociation : 2 940 €
soit 5,88 % charge acquéreur



Réf. 14761/289. Une maison d'habitation avec terrain à l'avant et à l'arrière, comprenant : cuisine, séjour, 3 chambres, salle d'eau et grenier aménageable. Bien en cours de rénovation. Classe énergie : DPE vierge.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91 ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

PROPRIÉTÉS

BESSINES SUR GARTEMPE **10 600 €**
10 000 € + honoraires de négociation : 600 €
soit 6 % charge acquéreur



Réf. 14761/229. Grange d'environ 90m² à rénover ou pouvant très bien servir d'atelier / garage. Petit terrain non attenant.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91
ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

BESSINES SUR GARTEMPE **760 340 €**
725 000 € + honoraires de négociation : 35 340 €
soit 4,87 % charge acquéreur



Réf. 14761/270. Propriété. Maison, rdc: sàm, salon, bureau, cuis, buand. Et 1:4 ch, sdb, wc. Et 2:2 ch, cab toil, suite parent. Serre. Jardin, cour. 2 caves+dép. Propriété+dépend 350.000 € NV + parcelles avec bât agri, 375.000 € NV. Superf tot 110ha 53a 86ca. Classe énergie : D.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91
ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

TERRAINS À BÂTIR

BESSINES SUR GARTEMPE **15 900 €**
15 000 € + honoraires de négociation : 900 €
soit 6 % charge acquéreur



Réf. 14761/251. Terrain (constructible, fonction ppale d'activités artisanales, industrielles ou commerciales ou transfert d'activités implantées dans le bourg, sans poss d'extension sur place), au bord de la D220, avec parcelle de bois non attenant d'une superficie de 08a72ca.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91
ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

Secteur Sud

TERRAINS À BÂTIR

EYJEUX **39 500 €**
37 000 € + honoraires de négociation : 2 500 €
soit 6,76 % charge acquéreur



Réf. 87006/769. Dans hameau calme, bel environnement, terrain à bâtir de 1800m², viabilisable, assainissement autonome à prévoir - petite partie boisée sur l'arrière.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

DIVERS

FLAVIGNAC **69 550 €**
65 000 € + honoraires de négociation : 4 550 €
soit 7 % charge acquéreur



Réf. 87006/760. CENTRE BOURG - Grande maison de village à rénover, élevée sur cave, d'une surface habitable de 140m² : cuisine, salon ou chambre, salle à manger 30m², 1er étage avec salle de bains et 3 chambres, grenier aménageable, cour derrière + garage attenant de 115m² environ. Classe énergie : DPE vierge.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

Secteur Est

MAISONS

BERSAC SUR RIVALIER **100 100 €**
95 000 € + honoraires de négociation : 5 100 €
soit 5,37 % charge acquéreur



Réf. 14761/284. Maison de pp, rdc: gge, cave, espace chaufferie / buand, cuis, D'un étage donnant sur l'arr, comp de: palier avec placards, cuis avec véranda et terrasse couverte, sàm avec chem ouverte et balcon, 3 ch, sde, w. c., Grenier, Jardin autour. Classe énergie : E.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91 ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

BERSAC SUR RIVALIER **101 986 €**
96 800 € + honoraires de négociation : 5 186 €
soit 5,36 % charge acquéreur



Réf. 14761/278. Maison, Rdc: salle de séj av chem, cuisine aménagée avec cave, pièce, chaufferie, buanderie av cave, 2 salles d'eau avec wc, 1 verrière. 1er étage : 5 ch, salle d'eau avec wc, 2 greniers aménageables, isolés, avec vélux. Jardin clos av atelier. Classe énergie : D.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91 ou 05 55 76 04 31
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

Secteur Ouest

MAISONS

ST JUNIEN **209 300 €**
200 000 € + honoraires de négociation : 9 300 €
soit 4,65 % charge acquéreur



Réf. 87056-519. A 2 pas du centre ville et des grandes surfaces avec tous commerces accessibles à pied, pavillon traditionnel 148 m² habitables sur sous-sol complet et aménagé comprenant cuisine, séjour 33 m², quatre chambres, salle de bains, wc. Terrain clos 1000 m². Double vitrage, chauffage central au gaz, tout à l'égout, murs et combles isolés. Classe énergie : E. www.cmvnotaires.com/

SCP COURIVAUD et LORiot-CHEYRON
05 55 02 11 11
ou 06 80 87 55 57
evnego@orange.fr

ST JUNIEN **343 200 €**
330 000 € + honoraires de négociation : 13 200 €
soit 4 % charge acquéreur

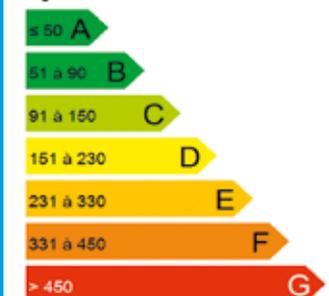


Réf. 87056-489. Maison de caractère de 258 m² habitables comprenant cuisine aménagée, salle à manger, salon avec terrasse, bureau, 7 chambres, deux bains, trois wc, salle de musique, terrain 900 m² avec garage et piscine chauffée. Double vitrage, chauffage central au gaz, tout à l'égout. Classe énergie : C. www.cmvnotaires.com/

SCP COURIVAUD et LORiot-CHEYRON
05 55 02 11 11
ou 06 80 87 55 57
evnego@orange.fr

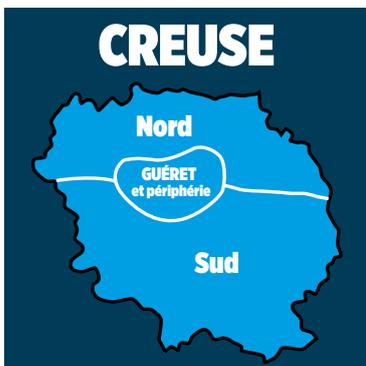
Les lettres ci-dessous, contenues dans les annonces, indiquent la classe énergie du logement

Logement économe



Logement économe

Annonces immobilières



Guéret et périphérie

MAISONS

BUSSIERE DUNOISE 70 040 €
65 000 € + honoraires de négociation : 5 040 €
soit 7,75 % charge acquéreur



RÉF. 1032. Maison avec grange sur terrain de 703 m² compr : cuisine, séjour, 3 chbres, SB, WC, cellier/garage, garage non attenant/terrains non attenants de 4389 m². Classe énergie : DPE vierge.
Me Th. DELILLE - **05 55 89 99 93**
thierry.delille@notaires.fr

GUERET 33 000 €
30 000 € + honoraires de négociation : 3 000 €
soit 10 % charge acquéreur



RÉF. 10986/512. Maison de ville élevée sur deux niveaux composé de cinq pièces principales (4 chambres), proche centre ville et de ses commerces. Jardin derrière (niveau inférieur-1). A rénover. Classe énergie : DPE vierge.
Me BODEAU et Me GUETRE
05 55 51 10 51
negociation.23002@notaires.fr

GUERET 148 000 €
140 000 € + honoraires de négociation : 8 000 €
soit 5,71 % charge acquéreur



RÉF. 10986/509. Pavillon des années 1970, élevé sur sous-sol, rdc comprenant 4 pièces principales (3 chambres), chauffage fuel et fenêtres doubles vitrage. Jardin derrière, cour devant. Proche école et centre commercial.
Me BODEAU et Me GUETRE
05 55 51 10 51
negociation.23002@notaires.fr

immo not
l'immobilier des notaires

Retrouvez-nous sur

PARSAC RIMONDEIX 41 000 €
38 000 € + honoraires de négociation : 3 000 €
soit 7,89 % charge acquéreur



RÉF. 10986/395. Maison de village comprenant RDC entrée par une véranda, cuisine, arrière cuisine, puis dégagement desservant un WC et une salle d'eau. A l'étage : palier, une chambre et partie comble. Grange attenante (2 garages). En face : Autre grange avec atelier et débarras, vaste terrain derrière. Classe énergie : DPE vierge.

Me BODEAU et Me GUETRE
05 55 51 10 51
negociation.23002@notaires.fr

PARSAC RIMONDEIX 53 000 €
50 000 € + honoraires de négociation : 3 000 €
soit 6 % charge acquéreur



RÉF. 2012. Maison individuelle comprenant une entrée, séjour, cuisine, salle de bains avec wc. A l'étude : Une chambre. Grenier au-dessus. Grange attenante. Terrain attenant. Chauffage par cheminée ouverte et circuit chauffant. Classe énergie : DPE vierge.
Me D. SALLET - **05 55 62 20 15**
etude.sallet@notaires.fr

PARSAC RIMONDEIX 63 600 €
60 000 € + honoraires de négociation : 3 600 €
soit 6 % charge acquéreur



RÉF. 1915. Maison comprenant : cuisine, salle à manger, une chambre, wc. Au premier étage : 4 chambres et une salle d'eau. Grenier au-dessus. Courette devant. Atelier attenant à la maison, hangar et jardin à l'arrière. Classe énergie : DPE vierge.

Me D. SALLET - **05 55 62 20 15**
etude.sallet@notaires.fr

VOUS ENVISAGEZ DE VENDRE ?

SUR **IMMONOT**
UN BIEN SE VEND
EN MOYENNE
EN 77 JOURS



Consultez votre notaire
pour diffuser votre bien sur le site

immo not

Annonces immobilières

ST SULPICE LE GUERETOIS

158 500 €
150 000 € + honoraires de négociation : 8 500 €
soit 5,67 % charge acquéreur



REF. 10986/502. Pavillon de plain-pied (2013), comprenant : Entrée sur séjour ouvrant sur une cuisine semi-aménagée, buanderie et garage attenant, puis couloir desservant quatre chambres (3 avec placard), salle de bains, un WC. Terrain autour à clôturer, terrasse à terminer. Classe énergie : D.

Me BODEAU et Me GUETRE
05 55 51 10 51
negociation.23002@notaires.fr

CHATELUS MALVALEIX

159 000 €
150 000 € + honoraires de négociation : 9 000 €
soit 6 % charge acquéreur



REF. 2013. Maison individuelle, de plain pied comprenant : cuisine, salon-salle à manger, trois chambres, salle d'eau et wc. Une véranda ouvrant sur une annexe aménagée en studio avec une chambre, salle de bains-wc et dressing. Garages. Terrain arboré autour. Classe énergie : D.

Me D. SALLET
05 55 62 20 15
etude.sallet@notaires.fr

COLONDANNES

64 740 €
60 000 € + honoraires de négociation : 4 740 €
soit 7,90 % charge acquéreur



REF. 1049. Maison élevée sur cave et garage sur terrain attenant de 716 m² compr : cuisine, salon/salle à manger, 2 chbres, SE, WC. Classe énergie : DPE vierge.

Me Th. DELILLE
05 55 89 99 93
thierry.delille@notaires.fr

DUN LE PALESTEL

78 520 €
73 000 € + honoraires de négociation : 5 520 €
soit 7,56 % charge acquéreur



REF. 1048. Maison compr: grd séjour, cuisine, WC. Etage 1: chambre, coin cuisine, balcon, SB, WC. Etage 2: chambres, SB. Cave, Petite cour - Garage. Classe énergie : DPE vierge.

Me Th. DELILLE
05 55 89 99 93
thierry.delille@notaires.fr

TERRAINS À BÂTIR

GOUZON 11 660 €
11 000 € + honoraires de négociation : 660 €
soit 6 % charge acquéreur

REF. 0831. 2 TAB : 1 de 1100 m² environ : Prix 11.600 euros HNC + frais d'acte et 1 de 1200m² d'environ : prix 12.720 euros HNC + frais d'acte.

Me D. SALLET
05 55 62 20 15
etude.sallet@notaires.fr

Nord

MAISONS

BONNAT 43 000 €
40 000 € + honoraires de négociation : 3 000 €
soit 7,50 % charge acquéreur



REF. VD/73. Secteur de BONNAT dans hameau au calme, bel ensemble immobilier compr: maison d'hab à rénover avec bcp de cachet, grange, ancienne maison avec four à pain en état sur un très beau terrain de 6456 m². Tout le gros oeuvre est en BE. A VOIR Classe énergie : DPE vierge.

Mes JACQUET et CHAPUS
05 55 62 87 61 ou 06 67 83 64 10
valerie.delannoy.36053@notaires.fr

BORD ST GEORGES 37 100 €
35 000 € + honoraires de négociation : 2 100 €
soit 6 % charge acquéreur



REF. 2005. Maison située au coeur d'un petit village creusois, ce bien construit en pierres, est à restaurer entièrement. Il comprend actuellement au rez-de-chaussée : une cuisine et deux pièces, cave sous partie. Le grenier à l'étage est accessible par un escalier extérieur. Sur ce même terrain se trouve une grange construite en pierres et parpaings et couverte en tuiles mécaniques. En face de la maison, vous profiterez d'un grand jardin avec puits Classe énergie : DPE exempté.

Me D. SALLET - **05 55 62 20 15**
etude.sallet@notaires.fr

Pour votre publicité presse
et internet, priorité à l'efficacité !

Notaires

immo not

l'immobilier des notaires



Denis Pouyadoux
05 55 73 80 63

dpouyadoux@immonot.com

EVAUX LES BAINS 100 700 €
95 000 € + honoraires de négociation : 5 700 €
soit 6 % charge acquéreur



REF. 1835. Une maison de ville comprenant un rez-de-chaussée avec salon-salle à manger, cuisine, une pièce avec douche et wc. Au 1er étage : 4 chambres. Au 2ème étage : 2 chambres sous combles. Sous-sol avec 4 caves, chaudière au fioul, ballon d'eau chaude. Garage. Terrain attenant. Classe énergie : DPE vierge.

Me D. SALLET - **05 55 62 20 15**
etude.sallet@notaires.fr

FRESSÉLINES 125 308 €
118 000 € + honoraires de négociation : 7 308 €
soit 6,19 % charge acquéreur



REF. 1037. Pavillon élevé sur sous-sol sur terrain de 1460 m² compr : séjour (cheminée), cuisine, 2 chbres, SB, WC, terrasse /Au 1er étage : 2 chbres, coin toilette/WC. Classe énergie : E.

Me Th. DELILLE - **05 55 89 99 93**
thierry.delille@notaires.fr

LA CELLETTE 64 000 €
60 000 € + honoraires de négociation : 4 000 €
soit 6,67 % charge acquéreur



REF. VD/65. BOURG - Gde maison de village très lumineuse à rénover mais hab avec un gros potentiel sur 480 m² de jardin, belle vue, cave avec chaudière, atelier, gge. Convierait aussi pour un artisan, projet d'accueil, A DECOUVRIR avec intérêt Classe énergie : DPE exempté.

Mes JACQUET et CHAPUS
05 55 62 87 61 ou 06 67 83 64 10
valerie.delannoy.36053@notaires.fr

MEASNES 131 000 €
125 000 € + honoraires de négociation : 6 000 €
soit 4,80 % charge acquéreur



REF. VD/61. Proche centre bourg, jolie maison individuelle habitable de suite avec terrain agréable, clos, arboré, arbres fruitiers, puits, belle terrasse de 48 m² possibilité d'acheter à côté 1652 m² de terrain en plus pouvant même être constructible. Garage, cave, dépendance.

Mes JACQUET et CHAPUS
05 55 62 87 61 ou 06 67 83 64 10
valerie.delannoy.36053@notaires.fr

SAGNAT 49 900 €
46 000 € + honoraires de négociation : 3 900 €
soit 8,48 % charge acquéreur



REF. 933. Maison + grange attenante sur terrain de 416 m²:salon, sàm, cuisine, bureau, SE/WC/1er étage : Coin toilette avec WC (sanibroyeur), 2 chbres en enfilade. Classe énergie : F.

Me Th. DELILLE - **05 55 89 99 93**
thierry.delille@notaires.fr

SOUMANS 119 000 €
112 264 € + honoraires de négociation : 6 736 €
soit 6 % charge acquéreur



REF. 2010. Un ensemble immobilier comprenant : - une maison d'habitation en partie sur cave, avec au rez-de-chaussée : une première pièce, une cuisine, un grand séjour, bureau. A l'étage : 4 chambres, salle de bain, wc. Grenier au-dessus, aménageable. - Un studio attenant à la maison, avec son entrée indépendante - Une grange avec un porche sur le côté donnant accès à une première cour et diverses dépendances. - Un grand terrain sur l'arrière. Classe énergie : DPE vierge.

Me D. SALLET - **05 55 62 20 15**
etude.sallet@notaires.fr

Annonces immobilières

Pour vos annonces immobilières presse et internet, priorité à l'efficacité !

Notaires

immo not
l'immobilier des notaires



François Martins
05 55 73 80 28

fmartins@immonot.com

ST LOUP **37 100 €**
35 000 € + honoraires de négociation : 2 100 €
soit 6 % charge acquéreur



REF. 2000. Maison individuelle, composée d'une cuisine, un salon, une chambre, un wc et une salle de bain. Grenier au-dessus. Grange et hangar attenant. Terrain attenant. Classe énergie : DPE vierge.

Me D. SALLET - **05 55 62 20 15**
etude.sallet@notaires.fr

ST MARIEN **149 240 €**
140 000 € + honoraires de négociation : 9 240 €
soit 6,60 % charge acquéreur



REF. 23010-110265. Longère en pierres de 4 ch, séjour av cuisine A&E ouverte... Dépendance : auvent & débarras, cave voutée. Cour close & jardin de 816 m². Habitable de suite. Classe énergie : C.

Me N-B. MICOLIER - **05 55 65 87 67**
service.negotiation.23010@notaires.fr

ST SULPICE LE DUNOIS **59 440 €**
55 000 € + honoraires de négociation : 4 440 €
soit 8,07 % charge acquéreur



REF. 1050. Maison sur terrain de 345 m² avec cuisine, sàm, 2 chbres,garage/3 chbres, SE, WC + maison sans confort. Terrain en face de 281 m². Classe énergie : DPE vierge.

Me Th. DELILLE - **05 55 89 99 93**
thierry.delille@notaires.fr

Sud

MAISONS

ARRENES **84 380 €**
80 000 € + honoraires de négociation : 4 380 €
soit 5,47 % charge acquéreur



REF. 14761/288. Maison d'hab, rdc: cuis avec chem, pte pce, buand avec douche, arr cuis. 1er étage: 2 ch, cuis avec véranda, wc, grenier. Grange sur 2 nivx: gge, étable. Atelier: 1 pce en rdc et 1 pce à l'étage. Jardin. 2 parcelles en nature de lande. Classe énergie : DPE vierge.

Me J. DUCHASTEAU
05 55 76 51 91
ou **05 55 76 04 31**
sibylle.delanghe.87030@notaires.fr

CRESSAT **68 900 €**
65 000 € + honoraires de négociation : 3 900 €
soit 6 % charge acquéreur



REF. 2007. Une charmante maison de campagne comprenant : au rez-de-chaussée : une pièce de vie avec grande cheminée, salle de bain. A l'étage : une grande pièce à diviser en chambre selon vos envies. Grenier aménageable au-dessus. Terrain attenant avec puits et dépendance avec atelier. Hangar en face de la maison. Pré non-attenant. Classe énergie : DPE exempté.

Me D. SALLET
05 55 62 20 15
etude.sallet@notaires.fr

MAINSAT **125 610 €**
118 500 € + honoraires de négociation : 7 110 €
soit 6 % charge acquéreur



REF. 1921. Maison individuelle, élevée sur un sous-sol comprenant garage, buanderie, salle d'eau, wc. Au rez-de-chaussée : entrée, cuisine, séjour double, wc, salle de bains, deux chambres Grenier au-dessus avec accès par une trappe. Classe énergie : E.

Me D. SALLET
05 55 62 20 15
etude.sallet@notaires.fr

PEYRAT LA NONIERE **74 200 €**
70 000 € + honoraires de négociation : 4 200 €
soit 6 % charge acquéreur



REF. 1916. Maison en pierre sous crépi, couverte en tuiles mécaniques et ardoises, comprenant : au rez-de-chaussée : entrée, une chambre, séjour-salon, cuisine, salle d'eau avec wc, cuisine d'été. Au 1er étage : 3 chambres dont une avec dressing, salle d'eau, wc. Grenier sur partie. Grange. Terrain avec 2 petites dépendances. Cave voutée. Classe énergie : D.

Me D. SALLET
05 55 62 20 15
etude.sallet@notaires.fr

SARDENT **58 000 €**
55 000 € + honoraires de négociation : 3 000 €
soit 5,45 % charge acquéreur



REF. VD/67. Dans charmant hameau au calme à 11 kms de Guéret, maison de village en pierre d'env 85 m² hab très lumineuse avec sur l'arr un joli terrain de 1215 m², très belles dépend. hab en état, prévoir travaux int, bon potentiel avec du cachet. Classe énergie : DPE vierge.

Mes JACQUET et CHAPUS
05 55 62 87 61
ou **06 67 83 64 10**
valerie.delannoy.36053@notaires.fr

SARDENT **211 000 €**
200 000 € + honoraires de négociation : 11 000 €
soit 5,50 % charge acquéreur



REF. 10986/510. Maison de "caractère" située dans le bourg, élevée sur deux niveaux, composée de 8 pièces principales (6 chambres). Vaste salon/séjour, chauffage fuel (chaudière bon état). Parc arboré derrière et garage indépendant à usage de remise. Classe énergie : E.

Me BODEAU et Me GUETRE
05 55 51 10 51
negociation.23002@notaires.fr

16 CHARENTE

MAISONS

CHIRAC **188 750 €**
180 000 € + honoraires de négociation : 8 750 €
soit 4,86 % charge acquéreur



REF. 87006/804. 35MN LIMOGES/15 mn de ST JUNIEN/5mn de CHABANAIS, au bout d'un chemin sans voisin proche, maison construction traditionnelle édifiée en 1984 de 120m² habitable : - Rez-de-chaussée : garage, cave, 2 pièces aménagées - 1er étage : entrée desservant cuisine aménagée et équipée de 16m² ouverte sur séjour de 26m², donnant sur terrasse couverte et sur jardin, 3 chambres, salle de bains, WC. Chaudière au bois - assainissement individuel - terrain entièrement clos et arboré avec une dépendance séparée de 100m² en bon état. Classe énergie : D.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr

24 DORDOGNE

MAISONS

ST SAUD LACOUSSIERE **292 250 €**
280 000 € + honoraires de négociation : 12 250 €
soit 4,38 % charge acquéreur



REF. 87006/376. PIMPIDOUR - Ancien corps de ferme réhabilité en maison d'habitation de 235 m² à réactualiser, comprenant : - rez-de-chaussée : entrée, cuisine, cellier, salon/salle à manger. - 1er étage : 5 chambres, cabinet de toilettes, salle de bains, WC. Parc arboré. Nombreuses dépendances. Garage. Classe énergie : D.

SCP SALLON, DAURIAC-CHALOPIN, FAUGERON, POIRAUD et de BLETTERIE
05 55 77 14 55
immo.87006@notaires.fr



Cours de cuisine pour tous

Unique dans la région, un espace réservé à la gourmandise !
Apprenti cordon bleu en recherche de perfectionnement ou débutant,
nos cours s'adaptent à tous les profils.
Une soirée privée, un team-building, une soirée entre amis, un cadeau,
Prenez rendez-vous avec le Chef !



Chèque cadeau fêtes de fin d'année à partir de 45 € !
Réservez en ligne : homyhome.fr/ateliers-culinaires



Les Ateliers Culinaires pour Tous

90 Bis Av. Turgot - 19100 Brive La Gaillarde

05 55 88 00 06

Écrire au Chef : le.chef@homyhome.fr

Le programme 2020 / 2021 : www.homyhome.fr/ateliers-culinaires

Rouquié

CONSTRUCTIONS

Nouveaux avantages fiscaux + Taux d'emprunt au plus bas

*N'attendez plus! C'est le moment idéal
pour faire construire votre résidence principale*



*On n'a jamais autant rêvé
d'un foyer où il fait bon vivre*



Informez-vous :

05.54.06.01.13

www.rouquie.fr



InCA

Groupe InCA - SAS au capital de 9 551 500 €, RCS BORDEAUX n° 440 867 380 00014 -
 NF Habitat N° 33-17-0195 - Garanties et assurances obligatoires incluses.
 Photos et illustrations non contractuelles.